

Fiche de Présentation de Projet GAL Îles et Estuaires Charentais 2021-2027

Version 1.3 du 15/01/2024

INTITULÉ DU PROJET	Scénographie de l'abbaye de Sablonceaux
PORTEUR DE PROJET	Office de Tourisme Royan Atlantique
FICHE-ACTION	N°2 « Préservation et promotion des paysages et du patrimoine »
ANIMATEUR EN CHARGE DE L'ACCOMPAGNEMENT	Inès WAEYAERT (CARA)
RÉSUMÉ DU PROJET	L'objectif de l'Office de Tourisme Communautaire (OTC) est de sortir la Communauté d'Agglomération Royan Atlantique (CARA) du tout-balnéaire et de mettre en avant son patrimoine rural du territoire. Dans ce cadre, l'Office entend aménager des scénographies valorisant ce même patrimoine. Le projet de scénographie à l'abbaye de Sablonceaux (site classé) s'inscrit donc dans cette démarche communautaire. Cet aménagement scénographique consiste à mettre en lumière le patrimoine roman via des panneaux et des projections sonores et visuelles.
COÛT TOTAL DU PROJET (dépenses hors GAL comprises)	160 000,00 €
MONTANT D'AIDE ENVISAGÉ	128 000 €
MEMBRES DE GAL IDENTIFIÉS EN SITUATION DE CONFLIT D'INTÉRÊT POTENTIEL	Élus CARA qui sont aussi élus OTC : M. GRASSET, M. FERCHAUD, Mme GOUGNON

1. Description du projet

LIEU OÙ SE DÉROULE LE PROJET	
Préciser ici l'étendue du projet : lieu(x) de réalisation, la zone d'impact (à l'échelle communale, EPCI, départementale, régionale, etc)	Commune de Sablonceaux

PRÉSENTATION DU PROJET ET OBJECTIFS	
Présentation générale du projet (dont contexte) et présentation détaillée du projet : détailler les actions mises en œuvre pour réaliser le projet (phases du projet le cas échéant)	<p>Contexte :</p> <p>Depuis le 1^{er} janvier 2017, dans le cadre de la Loi NOTRe, la Communauté d'Agglomération Royan Atlantique (CARA) a acquis la compétence tourisme à l'échelle territoriale (33 communes). Le 4 janvier 2017, elle a délégué cette mission à l'Office de Tourisme Communautaire Destination Royan Atlantique, en créant un EPIC (Établissement Public à caractère Industriel et Commercial). L'OTC est un outil au service de l'animation et du développement de l'ensemble du territoire. Il se positionne comme un outil de développement local d'une logistique et d'une stratégie communautaire.</p> <p>En novembre 2019, dans le cadre de l'adoption de son Schéma de Développement de l'Economie Touristique (SDET), le territoire s'est donné une nouvelle stratégie qui veut se déployer à partir d'un nouveau positionnement celui d'un territoire non plus exclusivement station balnéaire mais un territoire balnéaire et rural, formant une villégiature originale, empreinte d'histoire et de nature en bord de mer comme à la campagne, où le sauvage côtoie la culture comme le repos et le travail coexistent.</p> <p>En juillet 2022 le comité de direction de l'OTC a validé le plan de valorisation touristique du patrimoine qui a pour ambition de valoriser le patrimoine bâti et paysager pour rendre le cadre de vie plus agréable et plus attractif, à la fois pour maintenir la population présente sur le territoire mais aussi pour attirer de nouveaux habitants. Les parcours scénographiques permettent d'attirer un autre type de visiteur, plus autonome, plus libre. Ils encouragent l'émergence de nouvelles pratiques et d'un nouveau rapport au territoire.</p> <p><u>Les scénographies du patrimoine, un projet multi-partenarial, des opérations interdépendantes :</u></p> <p>La scénographie de l'abbaye de Sablonceaux s'inscrit dans un projet multi-partenarial. En effet, au minimum 3 autres scénographies seront aménagées par la suite par l'OTC, dans 3 lieux différents : la maison des pilotes à Saint-Georges-de-Didonne, l'église abbatiale de Vaux-sur-Mer et le temple protestant de Médis. Ce plan d'action qui vise à renforcer le maillage du territoire a convaincu la Région et le Département de débloquer des fonds pour soutenir l'OTC. Chaque opération est donc interdépendante, ce qui explique l'importance de l'aspect partenarial dans le projet des scénographies du patrimoine. Ainsi, en plus des cofinanceurs publics, on compte les différents maîtres d'ouvrage dans les partenaires. Une partie de la scénographie de Sablonceaux sera ainsi hébergée dans un Bureau d'Information Touristique (BIT), construit par la CARA et géré par l'OTC. Une seconde partie se trouvera dans l'abbaye elle-même, qui elle est gérée par une association religieuse baptisée Communauté du Chemin Neuf. Concernant le temple de Médis, les travaux sont directement menés par la commune. Les scénographies du patrimoine ont été co-construites avec les partenaires ; la Région a par exemple conditionné son aide auprès de l'OTC à la présence d'une billetterie et d'une ouverture à l'année. Concernant le projet de</p>

	<p>Sablanceaux, elle demande aussi qu'une convention soit signée entre la Communauté du Chemin Neuf et l'OTC.</p> <p><u>Présentation rapide du lieu :</u></p> <p>Pendant des siècles, l'abbaye a été un point central du territoire royannais, un joyau architectural niché au creux des terres. L'endroit est donc approprié pour une présentation générale des caractéristiques de l'art roman saintongeais, le point de départ d'un parcours reliant les 16 églises romanes classées du territoire. Avec un lieu de médiation sur l'art roman à l'abbaye de Sablanceaux, les visiteurs pourront vivre leur expérience de visite dans un environnement historique approprié qui les aidera à se projeter.</p>
<p>Objectifs recherchés et résultats escomptés (cible visée, impacts attendus, ...)</p>	<p>L'objectif du projet de valorisation est à la fois culturel et touristique.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Sortir du tout-balnéaire. • Mettre en mouvement la culture pour qu'elle impulse l'attractivité. • S'inscrire dans la dynamique de la région Nouvelle Aquitaine et du département de la Charente-Maritime qui ont mis en place de nombreux dispositifs pour sauvegarder, valoriser, animer le patrimoine. • Transmettre la mémoire du passé à la lumière des réalités contemporaines et au service d'un développement du territoire. • Dévoiler l'héritage roman du pays royannais dans toutes ses dimensions : historiques, artistiques et sociales. • Créer une nouvelle centralité touristique et un lieu d'animation locale à Sablanceaux. • Créer un lieu de rencontre pour que les habitants du territoire puissent se réapproprier l'abbaye. • Préserver le patrimoine communal.

MOYENS MIS EN OEUVRE	
<p>Moyens humains (technique et administratif, sous-traitance, prestation de service) affectés au projet</p>	
<p>Moyens matériels utilisés pour les besoins du projet, le cas échéant (équipement, consommables, etc.)</p>	<p><u>Description de la nouvelle scénographie (parcours) :</u></p> <p><u>Salle capitulaire : Découvrir / Comprendre</u> Histoire du monachisme et des ordres religieux (fil conducteur : comprendre ce qu'est un moine bénédictin, un chanoine régulier de Saint-Augustin, un moine de l'ordre cistercien, etc.) Présentation des chanoines / moines par le prisme de la vie quotidienne. Règle de Saint Augustin (Vie spirituelle : liturgie des heures, messes, célébrations / vie matérielle : repas, travail, tâches quotidiennes, gestion des domaines, etc.) <i>Médiation</i> Panneaux de présentation de la règle, la vie, frise chronologique avec dates clés de l'histoire des moines et des religieux depuis plus de 2000 ans. Film (exemple abbaye de Fontevraud). <u>Le cloître : Découvrir / Comprendre</u> Jardin médiéval monastique de plantes médicinales et condimentaires <i>Médiation</i></p>

	<p>Aménagements paysagers</p> <p><u>La cour intérieure : Susciter l'émotion/contempler</u> Prendre du recul par rapport à l'abbaye et à ses différentes étapes de construction</p> <p><i>Médiation</i> Mobiliers de contemplation, table d'orientation des différents lieux de l'abbaye et/ou cadrage de paysage avec superposition d'image.</p> <p><u>L'église abbatiale : Susciter l'émotion / expérience immersive</u> Mettre en lumière les lignes, courbes et volumes de l'architecture romane</p> <p><i>Médiation</i> Ambiance sonore (chants religieux, chants grégoriens), Ambiance visuelle (projections, jeux de lumière)</p> <p><u>L'ancien CCAS : Découvrir / Comprendre</u> Interprétation de l'art roman en pays saintongeais (architecture, sculpture, peinture)</p> <p><i>Médiation</i> Cartographie, panneaux de médiation, maquettes abbaye (éléments saillants de la constitution des églises romanes : chapiteaux, modillons,...) réalité augmentée.</p>
Outils/Modalités de suivi/Documents/Livrables permettant de prouver la réalisation du projet et l'atteinte des objectifs	<p>Ne pas oublier d'ajouter les logos de l'Europe sur les panneaux de la scénographie.</p> <p>Les livrables seront des photos datées et géolocalisées de l'équipement : il faudra donner la preuve de la publicité européenne à ce moment-là pour déclencher le versement de l'aide.</p>

CALENDRIER PREVISIONNEL DE REALISATION

Du 01/09/2023

Au 30/09/2024

INFORMATION COMPLÉMENTAIRE IMPORTANTE POUR LA BONNE COMPRÉHENSION DU PROJET

2. Plan de financement

PLAN DE FINANCEMENT PRÉVISIONNEL				
Dépenses*			Financeurs	
Dépenses potentiellement retenues pour le GAL	Aménagement scénographie	160 000,00 €	FEDER	128 000,00 €
			Autofinancement public	32 000,00 €
	<i>Sous-total assiette GAL</i>	160 000,00 €	<i>Sous-total assiette GAL</i>	160 000,00 €
Dépenses		- €		- €

potentiellement non retenues pour le GAL (écartées)	<i>Sous-total hors assiette GAL</i>	- €	<i>Sous-total hors assiette GAL</i>	- €
Total		160 000,00 €	Total	160 000,00 €

* Montants TTC uniquement pour les porteurs privés ne récupérant pas la TVA

3. Analyse des critères de sélection

Date et composition du Comité Technique

Date et lieu de la réunion de comité technique	Vendredi 15 mars 2024 dans les locaux de la CARA à partir de 14h30.	
Participants à la réunion de comité technique	Prénom NOM	Fonction et structure
	Emrick HERBAUT	Directeur adjoint – OT Marennes-Oléron
	Julia DUMOULIN	Service musées et patrimoine - CCIO
	Samuel COURTOIS	Directeur tourisme - CARO
	Thomas VALADOUX	Directeur de pôle – OTC Royan Atlantique
	Françoise TELMARD	DGS – Ville de Médis
	Annick CANOVA	Elue – Ville de Médis
	Michaël SPADA	Coordinateur GALIEC - PMO
	Florence BOBILLON	Accompagnement de projets - CCIO
	Cristelle COUZON	Animatrice de proximité GALIEC - CARO
	Inès WAEYAERT	Animatrice de proximité GALIEC - CARA

Analyse du Comité Technique

Critères éliminatoires

CRITÈRES ÉLIMINATOIRES ¹	CONCERNÉ	PROPOSITION D'ARGUMENTAIRE	PROPOSITION DE RÉSULTAT
Cohérence territoriale	Oui	<ul style="list-style-type: none"> - Politique culturelle de la Région qui soutient les projets de médiation et de restauration du patrimoine - Plan patrimoine 2020 – 2026 du Département de Charente-Maritime - SDET du territoire Royan Atlantique (adopté en novembre 2019) - Plan de valorisation touristique du patrimoine (adopté en juillet 2022) 	Critère rempli
Dépenses salariales	Non		Non concerné
Hébergement touristique privé	Non		Non concerné
Manifestation culturelle et artistique	Non		Non concerné

Notation

CRITÈRES DE NOTATION ²	CONCERNÉ	PROPOSITION D'ARGUMENTAIRE	PROPOSITION DE NOTE
Dimension innovante	Oui	La scénographie de Sablonceaux sera la première d'une série de circuits initiés par l'OTC et axés sur le patrimoine du territoire de la CARA. Le comité technique estime néanmoins que la scénographie n'est pas innovante en soi (en termes de fond, de contenu, de moyens de médiation). Le point relativement inédit pour le territoire à retenir toutefois peut être le travail collaboratif et partenarial avec la communauté religieuse.	2/5

¹ Définition et jurisprudence disponible en ligne sur ilesetestuairescharentais.com

² Définition et jurisprudence disponible en ligne sur ilesetestuairescharentais.com

Dimension partenariale	Oui	La scénographie de l'abbaye de Sablonceaux s'inscrit dans un projet multi-partenarial . En effet, au minimum 3 autres scénographies seront aménagées par la suite par l'OTC, dans 3 lieux différents : la maison des pilotes à Saint-Georges-de-Didonne, l'église abbatiale de Vaux-sur-Mer et le temple protestant de Médis. Ce plan d'action qui vise le maillage du territoire a convaincu la Région et le Département de débloquer des fonds pour soutenir l'OTC. Chaque opération est donc interdépendante , ce qui explique l'importance de l'aspect partenarial dans le projet des scénographies du patrimoine. Ainsi, en plus des cofinanceurs publics, on compte les différents maîtres d'ouvrage dans les partenaires. Une partie de la scénographie de Sablonceaux sera ainsi hébergée dans un Bureau d'Information Touristique (BIT), construit par la CARA et géré par l'OTC, tandis qu'une autre se trouvera dans l'abbaye elle-même, qui elle est gérée par une association religieuse baptisée Communauté du Chemin Neuf. Concernant le temple de Médis, les travaux sont directement menés par la commune. Les scénographies du patrimoine ont été co-construites avec les partenaires ; la Région a par exemple conditionné son aide auprès de l'OTC à la présence d'une billetterie et d'une ouverture à l'année. Concernant le projet de Sablonceaux, elle demande aussi qu'une convention soit signée entre la Communauté du Chemin Neuf et l'OTC.	OP1 : 5/5
Caractère structurant	Oui	Maillage des communes possédant une église romane classée ou inscrite à partir de l'abbaye de Sablonceaux par la création de parcours d'itinérance douce (pédestre, cyclable).	4/5
Caractère décisif de l'aide	Oui	Les scénographies du patrimoine sont un projet multipartenarial. Les différents cofinanceurs, en collaboration avec les différents maîtres d'ouvrage (la CARA, les communes, les associations...), ont optimisé l'attribution des aides et il a été décidé que l'aide Interfonds sera réservée à une seule scénographie, la toute première, celle qui sert de projet démonstrateur. La non-attribution d'une aide affecte la réalisation du projet dans son ensemble. Le comité technique fait néanmoins remarquer que l'opération a déjà commencé, l'aide n'est donc pas autant décisive que dans le cas de la réhabilitation du temple de Médis par exemple.	3/5
Dimension environnementale	Non		4/0

Expertise et ingénierie pour les actions relatives au logement	Non		Bonus : 0 ou 3 points
Total			14/20
Minimum pour être sélectionné : 50% de la note maximum, soit : 10/20			

Analyse selon la jurisprudence par le PMO

En lien avec la jurisprudence existante pour l'analyse des critères de notation et ses éventuelles propositions d'évolution transmises en amont de la séance de GAL dans le dossier de lecture, nous constatons :

- **Dimension innovante** : Le comité technique estime que la scénographie n'est pas innovante en soi (en termes de fond, de contenu, de moyens de médiation). Toutefois, il peut être proposé de reconnaître un élément relativement nouveau dans le travail partenarial engagé avec les communautés utilisant le lieu. La note proposée est alors conforme à la jurisprudence.
- **Dimension partenariale** : le nombre d'acteurs engagés et le travail mené avec la Communauté du Chemin Neuf en amont et envisagé en aval justifie la note maximale proposée. En effet, tous les partenaires potentiellement concernés semblent être inclus dans le projet. De même la réalisation du projet dépend du partenariat avec la communauté du Chemin Neuf. La note proposée est alors conforme à la jurisprudence.
- **Caractère structurant** : les projets permettant de faire évoluer la stratégie touristique du territoire sont structurant. Au regard de l'ambition et du maillage prévu avec tous les projets de scénographie, les répercussions sont attendus à l'échelle de tout l'EPCI (+1). Dans ce sens, la note proposée est conforme à la jurisprudence.
- **Caractère décisif de l'aide** : l'opération a déjà démarré. Il est proposé dans ce cas d'appliquer pour l'OTC la même approche que pour les EPCI. Dans ce sens, au regard de la jurisprudence la note proposée pourrait être de 2,5/5.

La note proposée par le comité technique pourrait, selon la proposition de jurisprudence, être réévaluée à 13,5/20.

Analyse et décisions en séance du GAL

CRITÈRES DE NOTATION	CONCERNÉ	ARGUMENTAIRE	NOTE
Dimension innovante	Oui	Pas de remarque complémentaire par rapport aux analyses précédentes	2/5
Dimension partenariale	Oui		5/5
Caractère structurant	Oui		4/5
Caractère décisif de l'aide	Oui		2,5/5
Dimension environnementale	Non		4/0
Expertise et ingénierie pour les actions relatives au logement	Non		Bonus : 0 ou 3 points

Total	XX/XX soit XX%
Minimum pour être sélectionné :60% de la note maximum	

Fiche de Présentation de Projet GAL Îles et Estuaires Charentais 2021-2027

Version 1.3 du 15/01/2024

INTITULÉ DU PROJET	Projet « Détours sur l'eau »
PORTEUR DE PROJET	Communauté d'Agglomération Royan Atlantique
FICHE-ACTION	5 – filières à fort potentiel
ANIMATEUR EN CHARGE DE L'ACCOMPAGNEMENT	Inès WAEYAERT (CARA)
RÉSUMÉ DU PROJET	<p>Les « Détours sur l'eau » sont des balades nautiques sur différents supports non motorisés de type stand-up paddle, kayak, voilier, ... qui mettent en avant les richesses naturelles et patrimoniales des sites.</p> <p>L'apprentissage d'un sport nautique n'est pas le but premier, l'activité (qu'il s'agisse de stand-up paddle, kayak, voilier,...) devient en fait un moyen de découverte du site.</p> <p>La performance technique n'est donc aucunement visée. Les sorties comprennent des pauses ou escales, des temps d'exploration, des trajets de navigation pas trop longs.</p> <p>La prestation peut être mise en place par toutes structures qu'elles soient associatives, privées commerciales, publiques, ...</p> <p>Les balades proposées sont ouvertes à tous les publics. Un âge minimum peut être exigé.</p>
COÛT TOTAL DU PROJET (dépendances hors GAL comprises)	28 720 € HT
MONTANT D'AIDE ENVISAGÉ	22 976 € HT
MEMBRES DE GAL IDENTIFIÉS EN SITUATION DE CONFLIT D'INTÉRÊT POTENTIEL	Élus CARA et OTC

1. Description du projet

LIEU OÙ SE DÉROULE LE PROJET	
Préciser ici l'étendue du projet : lieu(x) de réalisation, la zone d'impact (à l'échelle communale, EPCI, départementale, régionale, etc)	Territoire Royan Atlantique

PRÉSENTATION DU PROJET ET OBJECTIFS	
Présentation générale du projet (dont contexte) et présentation détaillée du projet : détailler les actions mises en œuvre pour réaliser le projet (phases du projet le cas échéant)	<p><u>Contexte :</u></p> <p>En début d'année 2023, la CARA a décidé de mettre en place un groupe de travail composé d'élus des communes de la CARA, d'élus et techniciens des prestataires nautiques, de techniciens de la CARA, de l'office de tourisme communautaire Destination Royan Atlantique et d'acteurs concernés par les actions du schéma nautique territorial.</p> <p>Sur un principe de co-construction avec les acteurs, les objectifs de ce groupe de travail ont été de réaliser un bilan et une évaluation des actions du schéma nautique territorial 2021/2023, de définir des perspectives d'évolution et de proposer un nouveau programme d'action pour les années 2024, 2025 et 2026.</p> <p>Le bilan et l'évaluation des actions ont montré qu'il fallait consolider l'existant tout en développant les actions favorisant le développement durable, la mise en réseau des acteurs et la communication :</p> <ul style="list-style-type: none">· Optimiser le dispositif activités nautiques scolaires : projets et outils pédagogiques,· Renforcer l'éducation à l'environnement et le développement durable dans les actions,· Promouvoir les loisirs nautiques pour donner envie « d'aller sur l'eau »,· Etudier les besoins de formation des prestataires, et établir ensemble un programme d'accompagnement,· Animer les réseaux, favoriser les rencontres, le travail en commun et les collaborations entre les acteurs du littoral,· Améliorer la communication et la visibilité des actions du schéma nautique territorial. <p><u>Description du projet :</u></p> <p>Pour développer une partie de ces actions et afin de lever les freins qui bloquent les habitants et les visiteurs (peur de l'eau, trop cher, trop compliqué, ...) à se décider à aller sur l'eau pratiquer une activité nautique, il est important de proposer et de mettre en avant sur notre territoire une offre de « nautisme facile » où les pratiquants sont accompagnés, où le strict minimum d'apprentissage est inculqué, où la notion de plaisir est mise en avant, et où une découverte de l'environnement et du patrimoine local est proposée.</p>

	<p>Pour mener à bien ce projet de « Détours sur l'eau » plusieurs phases rentrent en compte, et le plan d'action se déroule sur 3 années de 2024 à 2026 :</p> <p>1_ Appel à candidature auprès des prestataires nautiques diplômés de la CARA qui souhaitent adhérer au projet</p> <p>2_Temps de formation des futurs guides : mise en place du projet, connaissance de l'environnement naturel et patrimonial</p> <p>3_Communication : création graphique affiche, fiches individuelles par « Détours sur l'eau », carnet commun à l'ensemble de l'offre, impressions des supports de communication, déploiement d'un plan de communication (presse, radios, réseaux sociaux, vidéo, ...)</p> <p>4_Mise en place de visite mystère pour évaluer les prestations</p>
<p>Objectifs recherchés et résultats escomptés (cible visée, impacts attendus, ...)</p>	<p>Objectifs : Donner une image moins contraignante des sports nautiques en proposant des produits simples pour donner envie d'aller sur l'eau (sans passer par un stage de 3 jours de catamaran 16 pieds dans une école de voile !). Découvrir un support nautique par une prestation facile à expliquer : par exemple, découverte du marais de la Seudre, 1h30 en kayak avec un guide qui vous parlera avec passion de la faune, de la flore et de l'histoire du site et terminera la promenade par une dégustation d'huîtres affinées dans nos claires. Apporter des connaissances complémentaires aux professionnels du nautisme en termes d'environnement et de patrimoine local. Mettre en avant les richesses naturelles, patrimoniales et les savoir-faire du territoire. Aider les acteurs de la filière à créer de nouveaux produits commerciaux.</p> <p>Résultats attendus : - Entre 10 et 15 « Détours sur l'eau » créés - Le nombre de « Détours sur l'eau » réalisé durant la première année - Des néo pratiquants qui reviennent à l'activité suite à cette expérience</p>

MOYENS MIS EN OEUVRE	
<p>Moyens humains (technique et administratif, sous-traitance, prestation de service) affectés au projet</p>	<p>Les techniciens du service nautisme de la CARA mettront en œuvre et coordonneront le projet de « Détours sur l'eau ». Des prestations de services seront demandées pour la formation et la communication. Un travail avec l'office de tourisme communautaire sera mené pour organiser la vente en ligne des « Détours sur l'eau » et la</p>

	sensibilisation des personnels d'accueil des bureaux d'informations touristiques à la présentation de cette offre.
Moyens matériels utilisés pour les besoins du projet, le cas échéant (équipement, consommables, etc.)	Edition de documents
Outils/Modalités de suivi/Documents/Livrables permettant de prouver la réalisation du projet et l'atteinte des objectifs	Photos datées et géolocalisées des différents Détours. Dépôt de la marque Détours. Éléments de communication avec les logos de l'Europe et de la Région. Articles de presse citant le cofinancement. Feuilles de présence aux formations.

CALENDRIER PREVISIONNEL DE REALISATION	
Du 01/03/2024	Au 31/12/2026

INFORMATION COMPLÉMENTAIRE IMPORTANTE POUR LA BONNE COMPRÉHENSION DU PROJET
Le nom de la marque « Détours sur l'eau » sera déposé par le service juridique de la CARA.

2. Plan de financement

PLAN DE FINANCEMENT PRÉVISIONNEL				
Dépenses*			Financeurs	
Dépenses potentiellement retenues pour le GAL	Dépôt du nom de la marque	960 €	Fonds européens	22 976 €
	Formation des professionnels	4 800 €	Autofinancement public	5 744 €
	Communication (affiches, flyers, campagne sur les réseaux sociaux, vidéo...)	22 000 €		
	Visite mystère	960 €		
	<i>Sous-total assiette GAL</i>	28 720 €	<i>Sous-total assiette GAL</i>	28 720 €
Dépenses potentiellement non retenues pour le GAL (écartées)		- €		- €
	<i>Sous-total hors assiette GAL</i>	- €	<i>Sous-total hors assiette GAL</i>	- €
Total		28 720 €	Total	28 720 €

* Montants TTC uniquement pour les porteurs privés ne récupérant pas la TVA

3. Analyse des critères de sélection

Date et composition du Comité Technique

Date et lieu de la réunion de comité technique	Vendredi 15 mars 2024 dans les locaux de la CARA à partir de 14h30.	
Participants à la réunion de comité technique	Prénom NOM	Fonction et structure
	Emrick HERBAUT	Directeur adjoint – OT Marennes-Oléron
	Julia DUMOULIN	Service musées et patrimoine - CCIO
	Samuel COURTOIS	Directeur tourisme - CARO
	Thomas VALADOUX	Directeur de pôle – OTC Royan Atlantique
	Françoise TELMARD	DGS – Ville de Médis
	Annick CANOVA	Elue – Ville de Médis
	Michaël SPADA	Coordinateur GALIEC - PMO
	Florence BOBILLON	Accompagnement de projets - CCIO
	Cristelle COUZON	Animatrice de proximité GALIEC - CARO
	Inès WAEYAERT	Animatrice de proximité GALIEC - CARA

Analyse du Comité Technique

Critères éliminatoires

CRITÈRES ÉLIMINATOIRES ¹	CONCERNÉ	PROPOSITION D'ARGUMENTAIRE	PROPOSITION DE RÉSULTAT
Cohérence territoriale	Oui	Schéma nautique territorial 2024-2026 de la CARA AXE 3 - Loisirs nautiques Action 3.2 - Détours® sur l'eau	Critère rempli
Dépenses salariales	Non		Non concerné
Hébergement touristique privé	Non		Non concerné
Manifestation culturelle et artistique	Non		Non concerné

¹ Définition et jurisprudence disponible en ligne sur ilesetestuairescharentais.com

Notation

CRITÈRES DE NOTATION ²	CONCERNÉ	PROPOSITION D'ARGUMENTAIRE	PROPOSITION DE NOTE
Dimension innovante	Oui	Le comité technique a jugé que le projet n'était pas innovant car il existe des formules similaires en Bretagne. Néanmoins, l'opération ayant initialement été pensée à l'échelle départementale sans que cette formule puisse aboutir, la CARA a pris l'initiative d'adapter le projet à son territoire.	3/5
Dimension partenariale	Oui	La CARA compte travailler en collaboration avec des techniciens de l'OTC pour la partie valorisation du patrimoine culturel, ainsi que des agents de l'agglomération spécialistes de la biodiversité (chargée de mission Natura 2000). Mais le comité technique fait remarquer que les acteurs du tourisme (hébergement etc) n'ont pas encore été mis au courant de l'existence prochaine des Détours sur l'eau.	OP3 : 3/5
Caractère structurant	Oui	Ce projet pourrait facilement être reproduit sur d'autres territoires.	4/5
Caractère décisif de l'aide	Oui	Pas d'effet levier direct. Néanmoins, l'ensemble des aides accordées impactent globalement le budget des EPCI et par conséquence, le nombre de projets qu'ils pourront mettre en œuvre.	2,5/5
Dimension environnementale	Non		4/0
Expertise et ingénierie pour les actions relatives au logement	Non		Bonus : 0 ou 3 points
Total			12.5/20
Minimum pour être sélectionné : 50% de la note maximum, soit : 10/20			

Commentaires de la cellule de coordination du GAL

En lien avec la jurisprudence existante pour l'analyse des critères de notation et ses éventuelles propositions d'évolution transmises en amont de la séance de GAL dans le dossier de lecture, nous constatons :

- Dimension innovante : La formule envisagée vise la création de nouveaux produits touristiques avec la coordination et la mise en réseau de plusieurs acteurs nautiques. Cela reste encore novateur bien que l'expérience ait déjà été initiée à l'échelle départementale. Dans ce sens, au regard de la jurisprudence la note proposée pourrait être de 2/5.
- Dimension partenariale : le partenariat est central dans le projet. Les acteurs à mobiliser sont identifiés. Toutefois, ils semblent ne pas encore avoir été associés à la construction du projet ici étudié. Dans ce sens, la note proposée est conforme à la proposition de jurisprudence.
- Caractère structurant : la note proposée est conforme à la proposition de jurisprudence.

² Définition et jurisprudence disponible en ligne sur ilesetestuairescharentais.com

La note proposée par le comité technique pourrait, selon la proposition de jurisprudence, être réévaluée à 11,5/20.

Fiche de Présentation de Projet GAL Îles et Estuaires Charentais 2021-2027

Version 1.5 du 25/07/2024

INTITULÉ DU PROJET	Construction d'une Maison de Santé Pluridisciplinaire à Saint-Denis-d'Oléron
PORTEUR DE PROJET	Commune de Saint-Denis-d'Oléron
FICHE-ACTION	FA 3
ANIMATEUR EN CHARGE DE L'ACCOMPAGNEMENT	Florence Bobillon - CCIO
RÉSUMÉ DU PROJET	<p>La commune de Saint-Denis-d'Oléron a décidé de construire une Maison de Santé Pluridisciplinaire sur un terrain lui appartenant. Classé en zone fragile par l'ARS en novembre 2023, le canton nord de l'île fait face à une déprise médicale forte : offre de soins insuffisante, long temps d'attente pour obtenir un rendez-vous médical, temps d'accès à la structure de santé rallongé.</p> <p>Piloté par la mairie en partenariat avec l'équipe pluriprofessionnelle de la MSP Nord Oléron, le projet est composé d'une construction dimensionnée à une échelle réaliste et d'un projet de santé écrit par les professionnels de santé des 4 communes du nord de l'île (Saint-Denis-d'Oléron, La-Brée-les-Bains, Saint-Georges-d'Oléron et Saint-Pierre-d'Oléron) réunis en association.</p> <p>La Maison de Santé Pluridisciplinaire, multisite, a pour objectif d'améliorer les conditions d'exercice des professionnels de santé libéraux et de faciliter la prise en charge coordonnée des patients.</p>
COÛT TOTAL DU PROJET (dépendances hors GAL comprises)	2,04 M €
MONTANT D'AIDE ENVISAGÉ	100 000€
MEMBRES DE GAL IDENTIFIÉS EN SITUATION DE CONFLIT D'INTÉRÊT POTENTIEL	Les élus de l'île d'Oléron : Michel Parent, Thibault Brechkoff, Dominique Rabelle, Christophe Sueur, Patrice Robillard

1. Description du projet

LIEU OÙ SE DÉROULE LE PROJET	
Préciser ici l'étendue du projet : lieu(x) de réalisation, la zone d'impact (à l'échelle communale, EPCI, départementale, régionale, etc.)	Le canton nord de l'île d'Oléron soit 4 communes (Saint-Denis-d'Oléron, La-Brée-les-Bains, Saint-Georges-d'Oléron et Saint-Pierre-d'Oléron)

PRÉSENTATION DU PROJET ET OBJECTIFS	
Présentation générale du projet (dont contexte) et présentation détaillée du projet : détailler les actions mises en œuvre pour réaliser le projet (phases du projet le cas échéant)	<p>D'une manière générale, le territoire oléronais est particulièrement marqué par le vieillissement de sa population, le développement des maladies chroniques, les accompagnements à domicile qui nécessitent aujourd'hui une coordination accrue entre les acteurs de santé autour du patient.</p> <p>De manière particulière, le canton Oléron Nord, avec ses 12 509 habitants à l'année, regroupe un peu plus de la moitié de la population de l'île (56 %) et les personnes âgées de plus de 60 ans représentent en moyenne 48,35 % des habitants du nord de l'île. En avril 2022, l'ARS l'a classé en « zone d'action complémentaire » ; en novembre 2023, le département de la Charente-Maritime l'a défini comme « zone fragile ».</p> <p>Plus spécifiquement, la commune de Saint-Denis-d'Oléron, station classée de Tourisme, fait face à des flux de population annuels : si elle dénombre 1400 « résidents principaux », elle compte aussi 2200 résidences secondaires dont certaines sont occupées plus de 6 mois par an et jusqu'à 20 000 résidents en période estivale.</p> <p>Compte-tenu des départs en retraite des deux médecins généralistes (un effectif, l'autre à venir), la commune organise un renfort pérenne de l'offre de soins.</p> <p>Le projet de MSP prend donc en compte ces caractéristiques et les articule dans un projet de santé et un projet architectural conçus concomitamment et en partenariat par la commune de Saint-Denis et l'association des professionnels de santé du Canton Nord. Le coordinateur du Contrat Local de Santé de la Communauté de communes de l'Île d'Oléron a été associé à l'élaboration de ce projet.</p> <p>Les actions mises en œuvre :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Réunion d'un comité de pilotage en 2022 et 2023 afin d'élaborer un programme architectural intégrant une démarche « santé environnementale » - Mise à jour du projet de santé par les professionnels de santé – Transmis à l'ARS en octobre 2023 - Elaboration du plan de financement - La labellisation « Maison de Santé Pluridisciplinaire » sera soumis à la validation de l'ARS lors de la session d'avril 2024.

	<p>Le projet est situé sur une parcelle communale de 4 000 m² à l'entrée du bourg pour les autres communes du canton nord et proche du centre bourg, du centre SDIS et du terrain d'atterrissage de l'hélicoptère d'intervention d'urgence. Il fait face à un important parking (équipé d'une borne de recharge rapide) pour le personnel médical et pour les patients.</p>
<p>Objectifs recherchés et résultats escomptés (cible visée, impacts attendus, ...)</p>	<p>La MSP a pour objectif d'améliorer les conditions d'exercice des professionnels de santé libéraux et de faciliter la prise en charge coordonnée des patients avec la mise en place de réunions de coordination pluriprofessionnelle.</p> <p>Elle s'articule autour de :</p> <p>Un projet de santé</p> <p>Les axes du projet de santé de la MSP de l'Île d'Oléron Nord ont été choisis en fonction des besoins du territoire, des compétences disponibles et de sujets fédérateurs. Ils constituent la colonne vertébrale du projet, sans être limitatifs :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Suivi à domicile du patient atteint d'insuffisance cardiaque - Accompagnement à domicile des patients sous chimiothérapie - Prise en charge du patient fragile et isolé - Création d'un Réseau Sport Santé Oléronais (RSSO) - Prise en charge des patients victimes de violences intrafamiliales <p>Des professionnels de santé</p> <p>49 professionnels de santé répartis sur les 4 communes du nord de l'île (Saint-Pierre-d'Oléron, Saint-Georges-d'Oléron, La Brée-les-bains et Saint-Denis-d'Oléron). A ce jour, la totalité des professionnels de santé du nord de l'île sont adhérents de l'association « MSP Nord Oléron ».</p> <p>L'investissement actif de la commune depuis 2021 a permis l'installation de nouveaux professionnels : médecin généraliste (un ancien urgentiste et deux jeunes généralistes pratiquant la médecine du sport et environnementale), un rhumatologue, un dentiste, un orthodontiste, une psychologue et un ostéopathe. Et un cabinet d'infirmières.</p> <p>La recherche d'un orthoptiste est en cours.</p> <p>Un bâtiment de 730 m² - 750 m²</p> <p>La construction architecturale prend en compte les besoins et les attentes relatifs à l'exercice des professionnels de santé, les obligations techniques et les recommandations. Le bâtiment est composé de deux ailes avec un noyau central qui accueillera les espaces partagés. Il comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Une salle de réunion de grande capacité - 2 logements étudiants - Un local de téléconsultation - 2 locaux pour accueillir une infirmière ASALEE et/ou un assistant médical et un médecin en renfort sur les périodes de fortes affluences - Une salle pour les interventions d'urgence

	<p>De part et d'autre des deux ailes, il sera possible de construire des extensions.</p> <p>Le projet intègre une démarche « santé environnementale » qui comprend : l'insertion urbaine et rapport au site, la performance énergétique, la qualité de l'air intérieur, l'accessibilité et la facilité de stationnement, l'accueil et le confort des patients et des professionnels, l'isolation acoustique, l'éclairage, la collecte et l'élimination des déchets.</p> <p>Aussi, ce bâtiment à énergie positive comprendra l'installation de panneaux photovoltaïques afin de permettre la production d'électricité. Il sera de plus construit avec des matériaux biosourcés et éco-responsables.</p>
--	--

MOYENS MIS EN OEUVRE	
Moyens humains (technique et administratif, sous-traitance, prestation de service) affectés au projet	Pilotage du projet : commune de Saint-Denis (Maire et élus, secrétariat général, directeur des services techniques, et service financier) Un maître d'œuvre a été retenu.
Moyens matériels utilisés pour les besoins du projet, le cas échéant (équipement, consommables, etc.)	
Outils/Modalités de suivi/Documents/Livrables permettant de prouver la réalisation du projet et l'atteinte des objectifs	Réalisation de la construction

CALENDRIER PREVISIONNEL DE REALISATION	
Du 01/10/2024	Au 30/10/2025

2. Plan de financement

PLAN DE FINANCEMENT PRÉVISIONNEL				
(Poste de) dépenses*			Financeurs	
Dépenses	Travaux bâtiment	1 508 000 €	DETR	723 000 €
			DSIL	120 000 €

potentiellement retenues pour le GAL	Mobilier et aménagements	242 000 €	Dpt 17 – Plan santé	75 000 €
			Dpt17 – Logement étudiant	50 000 €
	Etude archi	8 000 €	Région NA - DATAR	100 000 €
			Autofinancement commune	775 000 €
	AMO	185 000 €	Volet territorial des fonds EU	100 000 €
	<i>Sous-total assiette GAL</i>	1 943 000 €	<i>Sous-total assiette GAL</i>	1 943 000 €
Dépenses potentiellement non retenues pour le GAL (écartées)	VRD	100 000 €	Autofinancement commune	100 000 €
	<i>Sous-total hors assiette GAL</i>	100 000 €	<i>Sous-total hors assiette GAL</i>	100 000 €
Total		2 043 000 €	Total	2 043 000 €

* Montants TTC uniquement pour les porteurs privés ne récupérant pas la TVA

3. Analyse des critères de sélection

Date et composition du Comité Technique

Date et lieu de la réunion de comité technique	Mardi 19 mars 2023 en visio	
Participants à la réunion de comité technique	Prénom NOM	Fonction et structure
	Laurent Beaubras	Coordinateur CLS - CCIO
	Olivier Duc	Coordinateur CLS – CTG - CCBM
	Josselin Vamour	Coordinateur CLS - CARO
	Zachary Gaudin	Chargé de projets de l'association Île d'Oléron Développement Durable Environnement – IODDE – et membre du GALIEC
	Thibault Brechkoff	Maire – commune de Dolus-d'Oléron et membre du GALIEC
	Joseph Huot	Maire - commune de Saint-Denis-d'Oléron
	Sophie Chesnel	Secrétaire générale – commune de Saint-Denis-d'Oléron

	Emilie Le Roy	Fonds Européens et Financement des projets - Service Financement des Projets et Contractualisation - CARO
	Inès Waeyaert	Chargée de programmes européens - Direction des politiques contractuelles et de l'ingénierie territoriale - Service accompagnement et financement de projets - CARA
	Michael Spada	Directeur – PETR Pôle Marennes Oléron
	Florence Bobillon	Chargée d'accompagnement des porteurs de projet – CCIO et CCBM

Analyse du Comité Technique

Critères éliminatoires

CRITÈRES ÉLIMINATOIRES ¹	CONCERNÉ	PROPOSITION D'ARGUMENTAIRE	PROPOSITION DE RÉSULTAT
Cohérence territoriale	Oui	En avril 2022, l'ARS a classé le nord de l'île d'Oléron en « zone d'action complémentaire » ; en novembre 2023, le département de la Charente-Maritime l'a défini comme « zone fragile ». Le projet de MSP sur la commune de Saint-Denis s'inscrit pleinement dans le contrat local de santé, piloté par la Communauté de communes de l'Île d'Oléron.	Critère rempli
Dépenses salariales	Non		Non concerné
Hébergement touristique privé	Non		Non concerné
Manifestation culturelle et artistique	Non		Non concerné

¹ Définition et jurisprudence disponible en ligne sur ilesetestuairescharentais.com

Notation

CRITÈRES DE NOTATION ²	CONCERNÉ	PROPOSITION D'ARGUMENTAIRE	PROPOSITION DE NOTE
Dimension innovante	Oui	La MSP est multisite, d'une part, et sur plusieurs communes, d'autre part. Son activité couvre le bassin de vie du nord de l'île. La MSP comprend une cabine de téléconsultation.	3/5
Dimension partenariale	Oui	La dimension partenariale est très forte. Elle réside dans la collaboration des professionnels de santé réunis en association avec la commune et l'ARS dès le début. La commune a consulté les professionnels de santé en amont de la définition du projet architectural afin de recenser leurs besoins et de s'assurer que la construction y répondra. Elle a également pris attache de l'ARS au plus tôt du montage du projet.	10/10
Caractère structurant	Oui	La MSP permettra aux professionnels de santé du territoire de prendre en charge les patients dans le cadre d'un exercice coordonné et de manière pluriprofessionnelle.	5/5
Caractère décisif de l'aide	Oui	La construction sera financée compte tenu de son importance. S'il n'y a pas d'effet levier direct, il est à noter que le coût total du projet impacte globalement le budget de la commune et par conséquent, le nombre de projets qu'elle pourra mettre en œuvre par ailleurs.	2,5/5

² Définition et jurisprudence disponible en ligne sur ilesetestuairecharentais.com

Dimension environnementale	Non	Le bâtiment à énergie positive intégrera des matériaux biosourcés et éco-responsables. Des panneaux photovoltaïques seront installés sur le pan orienté plein sud afin de produire de l'électricité. Les eaux pluviales seront infiltrées sur la parcelle via des noues paysagères pour, en partie, être récupérées dans des citernes qui serviront à l'arrosage de la parcelle. Le bâtiment intègre un système de refroidissement par ventilation nocturne.	8/10
Expertise et ingénierie pour les actions relatives au logement	Non		Bonus : 0 ou 3 points
Total			28.5/35 soit 81 %
Minimum pour être sélectionné : 60% de la note maximum, soit : 21/35			

Analyse selon la jurisprudence par le PMO

En lien avec la jurisprudence existante pour l'analyse des critères de notation et ses éventuelles propositions d'évolution transmises en amont de la séance de GAL dans le dossier de lecture, nous constatons :

- **Dimension innovante** : il n'existe pas de MSP sur le bassin de vie couvert. La note proposée est conforme à la proposition de jurisprudence.
- **Dimension partenariale** : le nombre important de professionnels engagés dans le processus depuis le début est remarquable. La note proposée est conforme à la proposition de jurisprudence.
- **Caractère structurant** : la note proposée est conforme à la proposition de jurisprudence.
- **Caractère décisif de l'aide** : la note proposée est conforme à la proposition de jurisprudence en considérant 3 éléments qui vont au-delà du règlementaire.

Pas de proposition d'évolution de la note du comité technique.

Analyse et décisions en séance du GAL

CRITÈRES DE NOTATION	CONCERNÉ	ARGUMENTAIRE	NOTE
Dimension innovante	Oui	Pas de remarque complémentaire par rapport aux analyses précédentes	3/5
Dimension partenariale	Oui		10/10
Caractère structurant	Oui		5/5
Caractère décisif de l'aide	Oui		2.5/5
Dimension environnementale	Oui		8/10
Expertise et ingénierie pour les actions relatives au logement	Non		Bonus : 0 ou 3 points
Total			28,5/35 soit 81 %
Minimum pour être sélectionné : 60% de la note maximum			

Fiche de Présentation de Projet GAL Îles et Estuaires Charentais 2021-2027

Version 1.5 du 25/07/2024

INTITULÉ DU PROJET	Résidence sociale pour jeunes en insertion professionnelle à Dolus d'Oléron
PORTEUR DE PROJET	Habitat 17
FICHE-ACTION	FA4
ANIMATEUR EN CHARGE DE L'ACCOMPAGNEMENT	Florence Bobillon
RÉSUMÉ DU PROJET	<p>Le projet, piloté par la CdC de l'Île d'Oléron, Habitat17 et la CLLAJ17, consiste à réhabiliter une résidence afin de créer 13 logements destinés à des jeunes en insertion âgés de 16 à 30 ans sur la commune de Dolus d'Oléron.</p> <p>Situé en zone B2 (commune où les loyers et les prix des logements sont assez élevés), il veut répondre à une triple problématique : le manque de petits logements sur l'île ainsi que la faible offre de logements locatifs à loyers modérés et le peu de souplesse des baux locatifs du parc privé.</p> <p>Après trois années d'expérimentation satisfaisante, les partenaires du projet ont décidé de poursuivre durablement le projet en réhabilitant le bâtiment, en procédant à un conventionnement APL et résidence sociale, et en confiant la gestion de la résidence au CLLAJ 17 sur une longue durée.</p> <p>Ce projet s'inscrit dans la stratégie portée par la Communauté de communes de l'île d'Oléron, visant à améliorer l'accès au logement des résidents sur l'île.</p>
COÛT TOTAL DU PROJET (dépenses hors GAL comprises)	1 050 000 €
MONTANT D'AIDE ENVISAGÉ	200 000 €
MEMBRES DE GAL IDENTIFIÉS EN SITUATION DE CONFLIT D'INTÉRÊT POTENTIEL	Les élus de l'île d'Oléron : Michel Parent, Thibault Brechkoff, Dominique Rabelle, Christophe Sueur, Patrice Robillard

1. Description du projet

LIEU OÙ SE DÉROULE LE PROJET	
Préciser ici l'étendue du projet : lieu(x) de réalisation, la zone d'impact (à l'échelle communale, EPCI, départementale, régionale, etc)	L'île d'Oléron

PRÉSENTATION DU PROJET ET OBJECTIFS	
Présentation générale du projet (dont contexte) et présentation détaillée du projet : détailler les actions mises en œuvre pour réaliser le projet (phases du projet le cas échéant)	<p>L'île d'Oléron est un territoire attractif, fortement pourvoyeur d'emplois pour les actifs. Aujourd'hui, environ 23% de la population est âgée de moins de 30 ans. Avec sa population vieillissante, l'enjeu est de maintenir les jeunes actifs, d'accueillir de nouveaux ménages et de retrouver un solde naturel positif. Le dynamisme économique présente donc des signes de fragilité principalement liés aux difficultés d'accès au logement et touche plus particulièrement les jeunes présentant des besoins spécifiques.</p> <p>Les besoins :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les jeunes actifs (dont les saisonniers) et les jeunes en formation ont besoin de solutions d'hébergement souples, s'adaptant à la grande instabilité de leur situation professionnelle et personnelle. - Sur le territoire de l'île d'Oléron, on dénombre peu de petits logements et les taux de rotation y sont très faibles. La quasi-totalité des jeunes ménages résident dans le parc locatif privé, souvent mal isolé et présentant des niveaux de loyers élevés caractéristiques d'un marché locatif tendu. - De plus, il n'existe pas de structure spécifiquement orientée pour l'accueil d'un public jeune. Le CLLAJ 17 (Comité Local pour le Logement Autonome des jeunes), ouvert en 2012, possède seulement 3 logements alternatifs au droit commun à destination des 16 - 30 ans sur l'île d'Oléron. <p>Le constat unanime fait par l'ensemble des partenaires du territoire est qu'il manque une structure de type résidence collective pour répondre aux besoins des jeunes.</p> <p>En effet, ce type de structure offre une réponse souple, adaptée aux besoins des jeunes et pourrait à la fois combler le manque de petits logements à destination des jeunes mais aussi permettre d'héberger des jeunes lycéens du CEPMO (qui ne dispose pas d'internat), des travailleurs saisonniers qui arrivent chaque été sur le territoire et les jeunes en insertion professionnelle.</p> <p>Une phase d'expérimentation</p> <p>De juin 2016 à octobre 2020, la commune de Dolus d'Oléron a mis à disposition du CLLAJ 17 son ancienne maison de retraite pour l'accueil de jeunes. Cette expérimentation ayant rencontré un fort succès, il a été décidé de réaliser une Résidence Jeunes dans ce bâtiment. Une étude de faisabilité</p>

	<p>conduite en 2019 par le Cabinet SAMOP (étude en partie financée par la Région) a permis de définir le projet et le programme de travaux. A l'issue de cette étude préalable, Habitat 17, en sa qualité de bailleur du département de la Charente-Maritime a été retenu pour la mise en œuvre de ce projet. Les études menées par sa maîtrise d'œuvre ont confirmé un projet de 13 logements (11 chambres et 2 T2) avec des espaces communs au sein de la résidence (cuisine, salle à manger, buanderie, bureau du gestionnaire...).</p> <p>Un projet inscrit dans le projet du territoire Du fait de la transversalité de la problématique, cette volonté est traduite dans plusieurs fiches actions du projet « Oléron 2035 » qui est au centre du CRTE (Contrat de Relance et de Transition Ecologique) de la Communauté de Communes de l'île d'Oléron (fiche action 23 réhabilitation d'une résidence temporaire pour jeunes à Dolus d'Oléron) Ce projet est inscrit au Programme Local de l'Habitat (PLH II) de la Communauté de Communes de l'île d'Oléron et fait partie intégrante de sa stratégie foncière pour l'habitat.</p>
<p>Objectifs recherchés et résultats escomptés (cible visée, impacts attendus, ...)</p>	<p>Le projet de résidence jeune à 3 objectifs :</p> <ul style="list-style-type: none"> - proposer des solutions d'hébergements temporaires, meublés, adaptés aux besoins des jeunes en insertion et à des loyers modérés - assurer le parcours résidentiel des jeunes - contribuer à l'insertion professionnelle des jeunes par le logement <p>Il s'articule autour de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - La création d'une résidence sociale Jeunes sur Dolus d'Oléron, commune classée en zone B2 (commune où les loyers et les prix des logements sont assez élevés). Les nouveaux logements locatifs bénéficieront d'aides (le montant du loyer payé par le jeune sera limité au plafond PLAI et PLAI adapté). Des contrats d'hébergement temporaire de 6 mois renouvelables seront proposés par le CLLAJ17. Le projet de Résidence jeunes se veut donc être une alternative au logement de droit commun afin de répondre temporairement aux difficultés rencontrées par le public jeune. - La réhabilitation d'une résidence La capacité est de 13 logements (11 chambres d'une personne dont une chambre PMR avec salle d'eau + WC + mini frigo + bouilloire ; 2 T2 avec cuisine équipée) <p>Les résultats attendus du projet sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> - un accès renforcé à l'emploi et la formation des jeunes ; - un accès au logement de droit commun notamment pour les familles monoparentales <p>Le public cible</p> <ul style="list-style-type: none"> - les jeunes en insertion professionnelle (jeunes travailleurs, saisonniers, apprentis, en recherche d'emploi, en mobilité, les jeunes en garantie jeune, etc.) ; - les jeunes familles monoparentales ou couples qui ont besoin d'un sas d'évaluation de leur autonomie ou en attente d'un logement de droit commun.

	<p>La présence des couples permet une bonne complémentarité des publics accueillis.</p> <p>La mixité sociale est nécessaire pour l'équilibre et le bon fonctionnement de la résidence sociale. Aucune discrimination ne sera admise.</p>
--	--

MOYENS MIS EN OEUVRE	
Moyens humains (technique et administratif, sous-traitance, prestation de service) affectés au projet	<p>Le projet est un partenariat entre la Communauté de Communes d'Oléron, le CLLAJ17, la commune de Dolus d'Oléron et Habitat 17. D'autres partenaires ont également été associés à l'élaboration de projet : le Conseil Départemental, la Région, le DDETS, la DDTM, la Mission Locale, Action logement, la CAF...</p> <p>Concernant la construction du projet : une Maîtrise d'oeuvre (Groupement mandaté par Laurent GUILLON ARCHITECTE), un bureau de contrôle et un coordonnateur SPS ont été désignés.</p>
Moyens matériels utilisés pour les besoins du projet, le cas échéant (équipement, consommables, etc.)	
Outils/Modalités de suivi/Documents/Livrables permettant de prouver la réalisation du projet et l'atteinte des objectifs	<p>La résidence sera réhabilitée dans le cadre d'une Acquisition/Amélioration qui fait l'objet d'un double agrément d'Etat (PLAI - décision de la DDTM du 2 décembre 2021 et résidence sociale - avis favorable de la DDETS du 8 octobre 2021) ainsi que d'un double conventionnement (APL et Résidence sociale) et de la signature d'une convention de gestion avec le CLLAJ 17.</p>

CALENDRIER PREVISIONNEL DE REALISATION	
Du 01/01/2021	Au 31/12/2027

INFORMATION COMPLÉMENTAIRE IMPORTANTE POUR LA BONNE COMPRÉHENSION Du PROJET
<p>HABITAT 17 assure la construction (travaux de réhabilitation du bâtiment en résidence jeunes) et le CLLAJ 17 assure la sélection des jeunes et la gestion de la résidence.</p> <p>Effet levier de l'aide européenne : une redevance sera versée par le CLLAJ17 à HABITAT 17. Le montant de cette redevance dépend du montant des travaux et des financements obtenus. La viabilité du projet dépendra donc directement des financements obtenus. Une étude avec et sans subvention européenne de 200 000 euros fait directement varier la redevance du CLLAJ de 22 250 euros à 30 530 euros. Compte-tenu des recettes et charges escomptées et dans un contexte inflationniste, le CLLAJ ne serait pas en mesure de supporter une redevance supérieure à 24 000 euros et la viabilité du projet serait compromise.</p>

2. Plan de financement

PLAN DE FINANCEMENT PRÉVISIONNEL				
(Poste de) dépenses*			Financeurs	
Dépenses potentiellement retenues pour le GAL	Charges foncières	5 000 €	Etat	162 300 €
			Région NA	105 000 €
	Travaux de réhabilitation	945 000 €	Dpt 17	91 000 €
			CdC Île d'Oléron	171 600 €
	Honoraires divers	100 000 €	Action logement	39 000 €
			Fonds EU – FEDER	200 000 €
			autofinancement	281 100 €
Total		1 050 000 €	Total	1 050 000 €

* Montants TTC uniquement pour les porteurs privés ne récupérant pas la TVA

3. Analyse des critères de sélection

Date et composition du Comité Technique

Animateur en charge de l'accompagnement	Florence Bobillon	
Date et lieu de la réunion de comité technique	7 février 2024	
Participants à la réunion de comité technique	Prénom NOM	Fonction et structure
	Jacques Rodde	Directeur – CLLAJ17
	Loïc Bordron	Chef de service - CLLAJ17
	Laétitia Bourdel	Chargée de développement - Habitat 17
	Alexandre Guichard	Codirecteur - Mission Locale Rochefort Marennes Oléron
	Lydie Simon	Conseillère - Mission Locale Rochefort Marennes Oléron
	Virginie Guyon	Directrice adjointe Aménagement, Transition Écologique et Mobilités, Responsable du service Aménagement et Habitat - CARO
	Anne Grossin	Chargée de projet pour le logement – Mission locale de l'agglomération Royan Atlantique

	Thibault Brechkoff	Maire de Dolus-d'Oléron
	Emerick Herbaut	Directeur adjoint – Île d'Oléron Marennes Tourisme
	Michaël Spada	Directeur – PETR Marennes Oléron
	François Amand	Chef de service, Accompagnement et financement des projets – Direction des politiques contractuelles et de l'ingénierie territoriale - CARA
	Inès Waeyaert	Chargée de projet, Accompagnement et financement des projets – Direction des politiques contractuelles et de l'ingénierie territoriale - CARA
	Cristelle Couzon	Chargée de fonds européens et financement des projets, Service Financement des Projets et Contractualisation - CARO
	Laura Dupuy	Assistante administrative et financière des fonds européens – PETR Marennes Oléron
	Florence Bobillon	Chargée d'accompagnement des porteurs de projet – CdC de l'Île d'Oléron et du Bassin de Marennes

Analyse du Comité Technique

Critères éliminatoires

CRITÈRES ÉLIMINATOIRES ¹	CONCERNÉ	PROPOSITION D'ARGUMENTAIRE	PROPOSITION DE RÉSULTAT
Cohérence territoriale	Oui	<p>Le manque de logements de petite taille et à loyer modéré sur l'Île d'Oléron impacte le monde économique et social. Ce constat est à l'origine de la stratégie foncière de l'Île d'Oléron, dans laquelle s'inscrit le projet. Les principaux objectifs de cette dernière sont de maîtriser le foncier et d'accélérer la production de logement à l'année. Le projet est intégré au programme local de l'habitat.</p> <p>Située en zone B2 (commune où les loyers et les prix des logements sont assez élevés), la résidence pour jeunes de Dolus d'Oléron permettra de déployer une offre de logements locatifs à loyer modérés à destination d'un public de jeunes actifs (saisonniers, en formation, famille monoparentale en attente d'évaluation de leur autonomie ou en attente d'un logement de droit commun).</p>	Critère rempli
Dépenses salariales	Non		Non concerné

¹ Définition et jurisprudence disponible en ligne sur ilesetestuairescharentais.com

Hébergement touristique privé	Non		Non concerné
Manifestation culturelle et artistique	Non		Non concerné

Notation

CRITÈRES DE NOTATION	CONCERNÉ	PROPOSITION D'ARGUMENTAIRE	PROPOSITION DE NOTE
Dimension innovante	Oui	<p>Le caractère innovant tient dans le partenariat public-privé, en l'occurrence, Habitat17, la CdC île d'Oléron et CLLAJ17.</p> <p>Le partenariat, établi en amont de la réhabilitation proprement dite, est un gage de réussite.</p> <p>Enfin, le projet, plus précisément la réhabilitation, sont novateurs à l'échelle de l'île et du territoire.</p>	4/5
Dimension partenariale	Oui	<p>La CdC de l'Île d'Oléron a mandaté le bailleur social Habitat 17 pour rénover et aménager le bâtiment existant.</p> <p>Afin de répondre spécifiquement au besoin des jeunes du territoire, la CdC de l'Île d'Oléron a confié la gestion de la résidence au CLLAJ 17, association de loi 1901 ayant pour objectif de soutenir les jeunes de 16 à 30 ans dans leur recherche et maintien en logement autonome.</p> <p>La commune de Dolus d'Oléron a concédé le foncier dont elle restera propriétaire.</p>	OP2 : 4/5
Caractère structurant	Oui	<p>La résidence jeune est un outil mis en œuvre par la CdC Île d'Oléron pour déployer sa stratégie foncière. C'est un projet de longue durée qui s'étend sur plusieurs dizaines d'années, d'une part, et qui vivra en toutes saisons. Un bail emphytéotique sur 50 ans a été signé.</p> <p>Ce projet a fait l'objet d'une expérimentation concluante de 3 ans.</p> <p>La dimension sociale est confirmée par</p>	4/5

		l'obtention d'un agrément PLAI (logement financé par le Prêt Locatif Aidé d'Intégration attribué aux locataires en situation de grande précarité) et d'un agrément de la DDETS ouvrant droit à l'APL pour les locataires. La résidence a obtenu l'agrément résidence sociale.	
Caractère décisif de l'aide	Oui	L'aide européenne est fondamentale pour assurer la viabilité financière du projet en ce qu'elle influe sur le montant de la redevance annuelle que le CLLAJ 17 versera à Habitat 17. Compte tenu de la nécessité de contenir les loyers, le CLLAJ ne pourra supporter une redevance annuelle supérieure à 24 000 €. Cela implique un soutien financier EU de 200 000€ soit 19% du coût total du projet. La réalisation du projet est dépendante du financement européen	5/5
Dimension environnementale	analysée	La rénovation s'inscrit dans les normes actuelles. La gestion des déchets est conforme à celle mise en place par la Régie Oléron Déchets (tri des déchets et compostage partagé) ; un accompagnement du public est prévu.	5/10
Expertise et ingénierie pour les actions relatives au logement	analysée	Travaux	0
Total			22 / 30
Minimum pour être sélectionné :60% de la note maximale, soit :			18 / 30

Analyse selon la jurisprudence par le PMO

En lien avec la jurisprudence existante pour l'analyse des critères de notation et ses éventuelles propositions d'évolution transmises en amont de la séance de GAL dans le dossier de lecture, nous constatons :

- **Dimension innovante** : au regard de l'analyse faite sur le projet de logement saisonniers à Royan (Garden Royan), la note proposée est conforme à la proposition de jurisprudence.
- **Dimension partenariale** : au regard de l'analyse faite sur le projet de logement saisonniers à Royan (Garden Royan), la note proposée peut être réévaluée à 5/5.
- **Caractère structurant** : au regard de l'analyse faite sur le projet de logement saisonniers à Royan (Garden Royan), la note proposée est conforme à la proposition de jurisprudence.
- **Caractère décisif de l'aide** : la note proposée est conforme à la proposition de jurisprudence.

La note proposée par le comité technique pourrait, selon la proposition de jurisprudence, être réévaluée à 23/30.

Analyse et décisions en séance du GAL

CRITÈRES DE NOTATION	CONCERNÉ	ARGUMENTAIRE	NOTE
Dimension innovante	Oui	Pas de remarque complémentaire par rapport aux analyses précédentes	4/5
Dimension partenariale	Oui		5/5
Caractère structurant	Oui		4/5
Caractère décisif de l'aide	Oui		5/5
Dimension environnementale	Oui		5/10
Expertise et ingénierie pour les actions relatives au logement	Non		Bonus : 0 ou 3 points
Total			23/30 soit 76 %
Minimum pour être sélectionné : 60% de la note maximum			

Fiche de Présentation de Projet GAL Îles et Estuaires Charentais 2021-2027

Version 1.5 du 25/07/2024

INTITULÉ DU PROJET	Redynamisation du centre-bourg – Phase n°1 : Création d'une salle multi activités à vocation sportive
PORTEUR DE PROJET	Commune d'Echillais
FICHE-ACTION	FA N°3 - Équipement, services de proximité et offre culturelle pour les populations présentes
ANIMATEUR EN CHARGE DE L'ACCOMPAGNEMENT	Emilie LE ROY
RÉSUMÉ DU PROJET	<p>La Commune d'Echillais souhaite redynamiser son centre-bourg et y maintenir des services pour sa population croissante.</p> <p>Pour ce faire, la ville prévoit de créer un « parc urbain » en son centre. La feuille de route, à moyen/long terme, se décline en plusieurs phases :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Création d'une salle multi-activités à vocation sportive 2. Implantation d'installations sportives extérieures et aménagements paysagers 3. Déménagement des services techniques dont les anciens locaux deviendront une halle culturelle 4. Création de la cantine à proximité de la salle multi-activités 5. Réhabilitation de l'ancien presbytère en médiathèque 6. Ouverture d'une maison de service (dont service postal) <p>Concernant le projet présenté dans le cadre de l'interfonds, la commune prévoit de créer un bâtiment composé de deux salles d'activités principales (multi-activités et dojo). Il sera accessible aux associations sportives, aux scolaires, au centre de loisirs. Une attention particulière sera portée sur tous les aspects du confort (hygrothermique, visuel, acoustique) mais également à l'esthétique (choix des matières, des couleurs, de la lumière) et à la fonctionnalité (ergonomie et agencement). Il sera classé BBC.</p> <p>Cet équipement sera complété dans un second temps par la création d'un plateau extérieur composé d'un terrain de basket, d'un skate-park et d'un terrain de football ouverts à la pratique libre et en clubs.</p>
COÛT TOTAL DU PROJET (dépenses hors GAL comprises)	2 770 734,00 € HT
MONTANT D'AIDE ENVISAGÉ	200 000.00 €
MEMBRES DE GAL IDENTIFIÉS EN SITUATION DE CONFLIT D'INTÉRÊT POTENTIEL	Claude MAUGAN, Arnaud DAUTRICOURT

1. Description du projet

LIEU OÙ SE DÉROULE LE PROJET	
Préciser ici l'étendue du projet : lieu(x) de réalisation, la zone d'impact (à l'échelle communale, EPCI, départementale, régionale, etc)	1 route des Chevaux à Echillais Le Projet est réalisé pour les habitants d'Echillais (associations sportives, écoles, centre de loisirs, jeunesse)

PRÉSENTATION DU PROJET ET OBJECTIFS	
Présentation générale du projet (dont contexte) et présentation détaillée du projet : détailler les actions mises en œuvre pour réaliser le projet (phases du projet le cas échéant)	<p>Alors que la fonction commerciale de la commune se développe en périphérie autour du Super U (zone de la Pimale), et dans un contexte de croissance démographique, la commune souhaite renforcer l'attractivité de son centre-bourg en requalifiant les espaces, bâtiments et équipements publics existants ou à créer, en aménageant des espaces naturels de loisirs, en améliorant la sécurité routière et en privilégiant les liaisons douces. Dans le cadre de cette réflexion, un recensement des besoins a été réalisé et le cabinet d'études « KWBG » a été missionné pour réaliser une étude de faisabilité et de programmation urbaine, architecturale et paysagère pour la requalification du Centre Bourg.</p> <p>Le centre bourg comprend aujourd'hui les structures administratives recevant du public telles que la Mairie, la Poste, la Médiathèque, les établissements scolaires, le centre de loisirs, ou encore foyer communal et les salles à destination des associations et quelques commerces.</p> <p>De fait, le projet d'aménagement a deux objectifs :</p> <ul style="list-style-type: none">- permettre le développement des activités sportives et de loisirs en dotant la commune d'un équipement qui puisse accueillir les scolaires, les clubs existants et d'autres usagers sur les temps de loisirs, en pratique libre ou encadrée lors des horaires d'ouverture de l'équipement.- favoriser l'activité sportive, et ce indépendamment de l'équipement, au regard de plusieurs considérations d'actualité : la sédentarité croissante des citadins, la pandémie, ont causé de nouvelles problématiques sanitaires. Les espaces publics dédiés à la pratique libre du sport constituent un moyen pour répondre à ces questions de santé publique. Accessibles gratuitement, ils ont une incidence directe sur la vie quotidienne des habitants, et permettent de par la qualité de leur aménagement de toucher un public plus vaste, pour une politique sportive plus inclusive. <p>A l'issue d'un concours de maîtrise d'œuvre, le cabinet d'architectes ABBA a été missionné pour la création d'un plateau actif et d'une salle multi activités à vocation sportive.</p> <p>Le projet est inséré en plein cœur du centre-bourg d'Echillais, à proximité immédiate des écoles et du centre de loisirs sur des</p>

	<p>parcelles appartenant à la Commune. Elle bénéficie d'une réserve foncière très importante pour pouvoir attirer la pratique sportive en centre-bourg, la nature en ville et des espaces de convivialité. Tout ceci dans une dynamique écoresponsable.</p> <p>L'objectif est de construire un bâtiment sportif couvert en ville et de créer de nouveaux équipements extérieurs pour la jeunesse en libre accès, les adhérents d'associations sportives échillaisiennes, les écoliers ou encore les enfants allant en centre de loisirs.</p> <p>La volonté de la Commune d'Echillais est de réaliser une halle sportive pouvant accueillir dans un même lieu des scolaires pour la pratique des cours d'Education Physique et Sportive (Écoles élémentaire et maternelle) et des sportifs débutants et confirmés. Il sera possible d'y pratiquer du football en salle, de la gymnastique, du badminton, du volley-ball, du basket-ball, du tennis, du tennis de table et des sports de combats, à l'exclusion du handball.</p> <p>La Commune compte actuellement sur son territoire plusieurs équipements sportifs situés sur un même site, excentrés du Centre-Bourg :</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Un gymnase où sont pratiqués les sports suivants : tennis de table, judo et gymnastique volontaire. ○ Un stade de football avec vestiaires ○ Un cours de tennis extérieur ○ Un boulodrome <p>L'ancien gymnase, excentré et vétuste ne permet pas une utilisation optimale. En effet, étant composé que d'une salle, seule une association peut l'utiliser à la fois. Il est actuellement partagé pour la pratique du judo/ju-jitsu, du tennis de table, de la gymnastique, Pilate, qui gong.</p> <p>L'école de judo/ ju-jitsu doit arriver avant l'heure de ses cours pour mettre en place les tatamis. Il y a un vrai problème de stockage du matériel de chaque association et au niveau des délais d'installation et de désinstallation pour chaque cours.</p> <p>D'autres associations sportives, faute de place, pratiquent leur sport dans des salles municipales non prévues à cet effet. En outre, certains clubs n'ont pu voir le jour par manque d'équipements (association de volley, de badminton).</p>
--	--

<p>Objectifs recherchés et résultats escomptés (cible visée, impacts attendus, ...)</p>	<p>Les différentes phases du projet visent à redynamiser le centre-ville d'Echillais en :</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Dotant la ville d'un équipement aux normes pour les activités sportives ○ Regroupant les activités sportives en salle en centre-bourg et en accueillant de nouvelles associations sportives en devenir ○ Permettant aux scolaires d'utiliser la salle des tapis (dojo) comme salle de motricité, avec un accès direct depuis l'école. ○ Permettant l'utilisation des communs comme espace de convivialité pour les associations. ○ Créant un plateau sportif ouvert, paysager et destiné aux scolaires, ainsi qu'aux jeunes de la commune, sans flux automobile, à proximité directe de l'école et accessible par des liaisons douces. ○ Créant de nouveaux espaces de stationnement afin de remédier à ce problème constant en centre-bourg, espace qui desservira à terme l'école et les nouveaux équipements. ○ Créant des équipements et des espaces dans le respect d'un urbanisme durable, de la préservation des paysages, de la valorisation du centre-bourg, de la sobriété énergétique et de l'intégration d'énergies renouvelables.
---	--

MOYENS MIS EN OEUVRE	
<p>Moyens humains (technique et administratif, sous-traitance, prestation de service) affectés au projet</p>	<ul style="list-style-type: none"> ○ Elus : Maire, adjoint aux travaux ○ DGS (montage des demandes de subventions, préparation, rédaction et exécution du concours de maîtrise d'œuvre et du marché négocié, marchés de travaux : rédaction AAPC, envoi du DCE sur plate-forme de marchés, suivi administratif de l'exécution des marchés de travaux ○ Service finances : suivi financier des différents marchés ○ Services techniques de la mairie : suivi technique par responsable des services techniques ○ Maître d'œuvre : architectes (ABBA et Claire ARCHIMBAUD) et bureaux d'études ○ Bureaux de contrôle : BTP CONSULTANTS pour contrôle technique et coordination SPS ○ Huissier de justice : pour constat affichage permis de construire
<p>Moyens matériels utilisés pour les besoins du projet, le cas échéant (équipement, consommables, etc.)</p>	

<p>Outils/Modalités de suivi/Documents/Livrables permettant de prouver la réalisation du projet et l'atteinte des objectifs</p>	<p>Les indicateurs en amont : diagnostic en marchant avec la population, réunion de concertation avec des jeunes échillaisiens, consultation du Conseil des Sages et du Conseil Municipal des Enfants.</p> <p>Les indicateurs de résultats reposeront sur la fréquentation des salles en termes d'heures par les scolaires (13 classes, soit 305 élèves), les enfants du centre de loisirs, et les associations et clubs sportifs.</p> <p>Les livrables : une photo géolocalisée et datée de l'équipement</p>
---	---

CALENDRIER PREVISIONNEL DE REALISATION

Du 01/12/2023

Au 30/09/2025

INFORMATION COMPLÉMENTAIRE IMPORTANTE POUR LA BONNE COMPRÉHENSION Du PROJET

La commune a reporté le démarrage des travaux du fait de la non obtention de la DETR. Les travaux sont à présent prévus début en avril 2024 pour une durée de 17 mois.

2. Plan de financement

PLAN DE FINANCEMENT PRÉVISIONNEL				
(Poste de) dépenses*			Financeurs	
Dépenses potentiellement retenues pour le GAL	GROS OEUVRE	453 000 €	FEDER OS5	200 000 €
	CHARPENTE BOIS - BARDAGES	432 000€	DETR	266 000 €
	ETANCHEITE ELASTOMERE et PVC	293 000€	Département	250 000 €
	MENUISERIES EXTERIEURES BOIS	132 000 €	Commune d'Echillais	594 000 €
	<i>Sous-total assiette GAL</i>	1 310 000 €	<i>Sous-total assiette GAL</i>	1 310 000 €
Dépenses potentiellement non retenues pour le GAL (écartées)	VRD - TERRASSEMENT	361 854 €	DETR/DSIL	330 000 €
	EQUIPEMENTS SPORTIFS EXTERIEURS	36 500 €	Département	125 000 €
	AMENAGEMENTS EXTERIEURS - ESPACES VERTS	150 380 €	Fonds Vert – Renaturation des centre-ville	330 000 €
	SERRURERIE	35 000 €	Commune d'Echillais	675 734 €
	CLOISONS SECHES - FAUX PLAFONDS	104 000 €		
	MENUISERIES INTERIEURES	177 000 €		
	EQUIPEMENTS SPORTIFS INTERIEURS	60 000 €		
	CARRELAGE - FAIENCE	38 000 €		
	PEINTURES	38 000 €		
	SOLS SPORTIFS	51 000 €		
	PLOMBERIE SANITAIRE - CHAUFFAGE - VENTILATION	244 000 €		
	ELECTRICITE - COURANTS FAIBLES - PHOTOVOLTAIQUES	165 000 €		
	<i>Sous-total hors assiette GAL</i>	1 460 734 €	<i>Sous-total hors assiette GAL</i>	1 460 734 €
Total	2 770 734 €	Total	2 770 734 €	

* Montants TTC uniquement pour les porteurs privés ne récupérant pas la TVA

3. Analyse des critères de sélection

Date et composition du Comité Technique

Animateur en charge de l'accompagnement	Emilie LE ROY	
Date et lieu de la réunion de comité technique	Lundi 18 mars 2024 à 10h (visio)	
Participants à la réunion de comité technique	Prénom NOM	Fonction et structure
	Carole CAUYACQ	CARO - Planification Paysages
	Julien POURIEL	CARO - Développement sport communautaire
	Christine LE PERU	CARA - Entretien et gestion du patrimoine et des équipements
	Florence BOUBILLON	GALIEC
	Inès WAEYAERT	GALIEC
	Anne BRACHET	Membre de GAL
	Lionel PACAUD	Membre de GAL
	Emilie LE ROY	GALIEC
	Pascale GUIBERT	CARO
	Claude MAUGAN	Porteur de projet
	Arnaud DAUTRICOURT	Porteur de projet
	Alexandra DAUTRY	Porteur de projet

Analyse du Comité Technique

Critères éliminatoires

CRITÈRES ÉLIMINATOIRES ¹	CONCERNÉ	PROPOSITION D'ARGUMENTAIRE	PROPOSITION DE RÉSULTAT
Cohérence territoriale	Oui	<p>Le projet s'inscrit dans l'axe 4 du projet de territoire Rochefort Océan à savoir : « engager une politique d'attractivité en faveur des jeunes et des familles ».</p> <p>Le projet répond au SCoT : Renforcement des pôles urbains structurants.</p> <p>Le projet permettra de compléter le maillage du territoire en termes d'équipements sportifs. Ce projet est dimensionné pour permettre de développer de nouvelles activités sur la commune (ex : futsal, badminton, hand, dojo), sans toutefois rentrer en concurrence avec les autres équipements du territoire (aucune demande de classement pour la pratique sportive en compétition).</p>	Critère rempli
Dépenses salariales	Non		Non concerné
Hébergement touristique privé	Non		Non concerné
Manifestation culturelle et artistique	Non		Non concerné

¹ Définition et jurisprudence disponible en ligne sur ilesetestuairecharentais.com

Notation

CRITÈRES DE NOTATION	CONCERNÉ	PROPOSITION D'ARGUMENTAIRE	PROPOSITION DE NOTE
Dimension innovante	Oui	<ul style="list-style-type: none"> ○ Volonté de faire entrer la nature dans le cœur de bourg : Création d'un parc urbain ○ Les équipements sportifs, sur le territoire de la CARO, ne sont pas aussi exemplaires en termes de choix de matériaux (notamment pour les isolants). ○ Le projet répond au concept d'école du dehors qui se caractérise par une "pratique d'enseignement régulière dans un espace naturel et culturel, proche de la classe et de manière interdisciplinaire pour travailler l'ensemble des domaines de l'école " ○ Equipement complet à proximité immédiate d'une école/d'un lieu de passage qui permet une mutualisation des besoins des différents utilisateurs 	2/5
Dimension partenariale	Oui	<ul style="list-style-type: none"> ○ Pour consulter la population pendant la pandémie de COVID → réalisation d'un « diagnostic en marchant » et mise en place d'« urnes à idées ». ○ En amont du lancement de concours d'architecte, des réunions ont été réalisées avec les associations sportives, le directeur de l'école, le Syndicat enfance jeunesse intercommunal (SEJI) et les jeunes échillaisiens. ○ Le Comité technique, chargé de pré-analyser les offres liées à la MO, rassemblait des élus, des techniciens de la CARO, de la commune et du CAUE, des membres du conseil des sages et du conseil municipal des enfants, ○ Une réunion publique a eu lieu avec le MO afin de présenter le projet à la population ○ Des conventions seront/sont signées avec des associations/écoles/centre de loisirs/SIJE pour l'utilisation des équipements 	4/5

Caractère structurant	Oui	<ul style="list-style-type: none"> ○ C'est la première phase d'un projet d'aménagement global du centre-ville ○ L'équipement est à vocation pérenne (au moins 30 ans). ○ Le futur équipement sera un facteur d'attractivité pour l'implantation de nouvelles familles (maintien des effectifs scolaires, accroissement de l'activité économique dans le village...) ○ Le futur équipement sera générateur de lien social et permettra de proposer une diversité de loisirs plus importante aux habitants (basket, Babington, futsal...) ○ L'école disposera d'un équipement sportif à proximité (actuellement les activités sportives sont à défaut réalisées dans la cour de l'école) ○ Le projet permettra de compléter le maillage du territoire en termes d'équipements sportifs. ○ Le projet est intégralement transférable à un autre territoire car le cahier des charges pourrait être repris par une autre collectivité territoriale. 	3+1/5
Caractère décisif de l'aide	Oui	<ul style="list-style-type: none"> ○ Le projet est dépendant des aides publiques. Ainsi, la non attribution de la DETR a entraîné un décalage dans le temps du projet. ○ Sans aides publiques, l'emprunt de la commune alourdirait trop la dette municipale. ○ L'équipement sportif correspond à la 1^{ère} phase du projet global d'aménagement, D'autres phases suivront, sans aucune visibilité sur les financements à venir. 	4/5
Dimension environnementale	Oui	<p>Ce projet va au-delà des normes (respect de la RT 2012 avec respect des 3 objectifs de la RE2020). En effet :</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Bâtiment basse consommation ○ Mise en place d'une GTB et une GTC pour la gestion de l'énergie ○ Installation de panneaux photovoltaïques en autoconsommation ○ Création d'une toiture végétalisée ○ Bardage bois ○ Système de récupération des eaux de pluies ○ Cloisons doublées en laine de bois (confort thermique et acoustique) ○ Éclairage naturel favorisé afin de réduire les consommations en électricité <p>Le bâtiment est inclus dans un projet plus vaste qui vise à ramener la nature en centre-ville :</p>	9/10

		<ul style="list-style-type: none"> ○ Abords aménagés : décaissement et forte végétalisation pour réduire les nuisances et créer un écrin vert ○ Récupération de la terre pour faire du talutage et éviter la pose de grillages 	
Expertise et ingénierie pour les actions relatives au logement	Non analysé		(Bonus : 0 ou 3pts)
Total			23 /30
Minimum pour être sélectionné :60% de la note maximum, soit :			18/ 30

Analyse selon la jurisprudence par le PMO

En lien avec la jurisprudence existante pour l'analyse des critères de notation et ses éventuelles propositions d'évolution transmises en amont de la séance de GAL dans le dossier de lecture, nous constatons :

- **Dimension innovante** : Dans ce sens, la note proposée est conforme à la proposition de jurisprudence.
- **Dimension partenariale** : Dans ce sens, la note proposée est conforme à la proposition de jurisprudence.
- **Caractère structurant** : Dans ce sens, la note proposée est conforme à la proposition de jurisprudence.
- **Caractère décisif de l'aide** : la commune engagera à présent le projet même sans l'octroi de la subvention. Toutefois, l'historique du montage du plan de financement montre la forte dépendance du projet aux aides. Dans ce sens, la note proposée est conforme à la proposition de jurisprudence.
- **Dimension environnementale** : les initiatives au-delà de la réglementation semblent suffisante pour envisager la note de 10/10.

La note proposée par le comité technique pourrait, selon la proposition de jurisprudence, être réévaluée à 24/30.

Analyse et décisions en séance du GAL

CRITÈRES DE NOTATION	CONCERNÉ	ARGUMENTAIRE	NOTE
Dimension innovante	Oui	Pas de remarque complémentaire par rapport aux analyses précédentes	2/5
Dimension partenariale	Oui		4/5
Caractère structurant	Oui		4/5
Caractère décisif de l'aide	Oui		4/5
Dimension environnementale	Non		10/10
Expertise et ingénierie pour les actions relatives au logement	Non		Bonus : 0 ou 3 points
Total			24/30 soit 80%
Minimum pour être sélectionné :60% de la note maximum			

Fiche de Présentation de Projet GAL Îles et Estuaires Charentais 2021-2027

Version 1.5 du 25/07/2024

INTITULÉ DU PROJET	Réhabilitation du Temple de Médis
PORTEUR DE PROJET	Commune de Médis
FICHE-ACTION	N°2 « Préservation et promotion des paysages et du patrimoine »
ANIMATEUR EN CHARGE DE L'ACCOMPAGNEMENT	Inès WAEYAERT (CARA)
RÉSUMÉ DU PROJET	<p>Via les scénographies du patrimoine, l'objectif de l'Office de Tourisme Communautaire (OTC) est de sortir la Communauté d'Agglomération Royan Atlantique (CARA) du tout-balnéaire et de mettre en avant son patrimoine rural du territoire. Dans ce cadre, l'Office entend aménager des scénographies valorisant ce même patrimoine. Le projet de scénographie dans le temple protestant de Médis s'inscrit donc dans cette démarche communautaire ; or pour ce faire, une réhabilitation du temple est nécessaire et sera portée par la Commune de Médis. Sans aide européenne, les travaux ne pourront pas être réalisés.</p>
COÛT TOTAL DU PROJET (dépenses hors GAL comprises)	250 000 €
MONTANT D'AIDE ENVISAGÉ	125 000 €
MEMBRES DE GAL IDENTIFIÉS EN SITUATION DE CONFLIT D'INTÉRÊT POTENTIEL	Mme Canova, élue Médis

1. Description du projet

LIEU OÙ SE DÉROULE LE PROJET	
Préciser ici l'étendue du projet : lieu(x) de réalisation, la zone d'impact (à l'échelle communale, EPCI, départementale, régionale, etc)	Commune de Médis

PRÉSENTATION DU PROJET ET OBJECTIFS	
Présentation générale du projet (dont contexte) et présentation détaillée du projet : détailler les actions mises en œuvre pour réaliser le projet (phases du projet le cas échéant)	<p><u>Environnement :</u></p> <p>Médis est une commune résidentielle de la couronne périurbaine de Royan, dans le canton de Saujon. Au cœur du Pays Royannais, dans la frange continentale de la Côte de Beauté et sur les marches de la presqu'île d'Arvert, Autrefois essentiellement tournée vers les activités agricoles et viticoles, elle connaît depuis une dizaine d'années une croissance démographique et une diversification de son économie marquée notamment par le développement de zones commerciales (ZC de Belmont et revitalisation du centre-ville) et l'établissement de nombreuses zones pavillonnaires. L'habitat est ainsi marqué par un important étalement urbain, avec de nombreux lotissements qui viennent se greffer aux anciens hameaux.</p> <p>Occupant une situation privilégiée entre Saujon et Royan, dans le prolongement des grandes surfaces agricoles et à proximité de l'océan Atlantique et de l'estuaire de la Gironde, la commune, forte de 3 011 habitants (2019), appartient au secteur Est de la Communauté d'agglomération Royan Atlantique, structure intercommunale qui rassemble 84 382 habitants (2020).</p> <p>La commune comprend plusieurs infrastructures touristiques (campings), sportives (stade, gymnase, skatepark) et culturelles (bibliothèque, associations). L'aérodrome de Royan-Côte de Beauté est situé sur le territoire communal. D'une superficie de 2346 hectares, le territoire communal s'étend pour une large part sur un plateau de faible altitude.</p> <p>Médis occupe une situation privilégiée sur un axe de communication majeur, la RD 750 (extrémité occidentale de la route Centre-Europe Atlantique), qui relie la commune aux deux grands pôles économiques des environs, Royan et Saintes. La RD 750 supporte un trafic moyen journalier supérieur à 17 600 véhicules, avec des pointes estivales de plus de 25 000 véhicules par jour, La ville est desservie par le réseau de transports urbains Cara'Bus qui la relie aux autres communes de l'agglomération royannaise</p> <p><u>Histoire de Médis :</u></p> <p>Médis est occupée depuis le Néolithique. L'origine du nom vient soit du celte Med (terre fertile), soit du latin Media, le village étant situé au carrefour de deux voies romaines : Saintes - Royan et Talmont (le Fâ) - Arces - Médis. Les vestiges d'une construction, certainement une villa Gallo-Romaine, ont été identifiés à proximité du hameau de Grattechat.</p> <p>Au début du XII^e siècle, Gifard 1^{er} de Didonne, seigneur de Médis, construit un château-fort, la Mothe-Me y, aujourd'hui disparu. Médis dépend de la baronnie de Didonne jusqu'à la Révolution. Au XVI^e siècle, l'église Saint-Pierre-ès-Liens du XI^e siècle est endommagée pendant les guerres de Religion (1562-1598). <i>Le siècle suivant, la communauté protestante, devenue majoritaire, doit se réfugier dans la clandestinité. Le pasteur Louis Gibert édifie une maison d'oraison (ou temple-grange) au hameau du Pouyaud. Persécutés, de nombreux huguenots médisais émigrent en Amérique du Nord et fondent la ville de Nouvelle-Rochelle.</i></p> <p>Au XIX^e siècle, l'économie, principalement agricole, est basée sur la culture des céréales et de la vigne. Le vin blanc de Médis est réputé et apprécié des touristes. Malheureusement, le phylloxéra détruit tout le vignoble vers 1875, provoquant une crise économique. Une gare, aujourd'hui désaffectée, est construite en 1875, et devient une étape sur la ligne Pons/Royan. Médis est ainsi de plus en plus intégrée à l'économie touristique de la côte. Les campagnes agricoles côtoient de grandes prairies humides, zones de pâturage et de culture</p>

	<p>du maïs. Le marais de Pousseau, frontière naturelle de 150 ha sans urbanisation entre Médis et Royan, constitue un conservatoire d'espèces animales et végétales rares.</p> <p>En septembre 1944, le clocher de l'église est détruit. Médis devient alors une « zone tampon » entre la France libre et la Poche de Royan. En avril 1945, les combats sur les lignes de front de Brie et du Pouyaud sont les préludes à la Libération complète de la région. Plusieurs stèles y sont élevées en hommage aux combattants du so• RI, du bataillon Violette et de la brigade RAC.</p> <p><u>Contexte du projet :</u></p> <p>Depuis le 1^{er} janvier 2017, dans le cadre de la Loi NOTRe, la Communauté d'Agglomération Royan Atlantique (CARA) a acquis la compétence tourisme à l'échelle territoriale (33 communes).</p> <p>Le 4 janvier 2017, elle a délégué cette mission à l'Office de Tourisme Communautaire Destination Royan Atlantique, en créant un EPIC (Établissement Public à caractère Industriel et Commercial).</p> <p>L'OTC est un outil au service de l'animation et du développement de l'ensemble du territoire. Il se positionne comme un outil de développement local doté d'une logistique et d'une stratégie communautaire.</p> <p>En novembre 2019, dans le cadre de l'adoption de son Schéma de Développement de l'Economie Touristique (SDET), le territoire s'est donné une nouvelle stratégie qui veut se déployer à partir d'un nouveau positionnement celui d'un territoire non plus exclusivement station balnéaire mais un territoire balnéaire et rural, formant une villégiature originale, empreinte d'histoire et de nature en bord de mer comme à la campagne, où le sauvage côtoie la culture comme le repos et le travail coexistent.</p> <p>En juillet 2022 le comité de direction de l'OTC a validé le plan de valorisation touristique du patrimoine qui a pour ambition de valoriser le patrimoine bâti et paysager pour rendre le cadre de vie plus agréable et plus attractif, à la fois pour maintenir la population présente sur le territoire mais aussi pour attirer de nouveaux habitants.</p> <p>Les parcours scénographiques permettent d'attirer un autre type de visiteur, plus autonome, plus libre. Ils encouragent l'émergence de nouvelles pratiques et d'un nouveau rapport au territoire.</p> <p><u>Description de l'opération :</u></p> <p><i>Le temple de Médis, situé sur un axe stratégique nécessite une réhabilitation/rénovation intérieure et extérieure pour accueillir une scénographie ouverte à l'année sur l'histoire des protestants en Pays Royannais. A ce jour, aucune médiation patrimoniale n'a été développée sur le territoire sur cette thématique.</i></p> <p>La réhabilitation du temple prendra en compte l'ensemble des spécificités du lieu en intégrant un espace d'accueil touristique pour découvrir l'histoire du protestantisme en pays royannais. Le lieu devra pouvoir accueillir du public toute l'année et proposer aux visiteurs, locaux et groupes (scolaires, autocaristes, associations) une scénographie, ce qui permettra de renforcer le dispositif d'accueil à l'année de l'OTC, en accord avec les axes stratégiques du SDET (notamment l'action n°29 de l'axe 3 qui prévoit de réhabiliter les espaces d'accueil en mettant en valeur le patrimoine, les activités et le programme d'animations des communes et d'élargir le périmètre d'intervention de diffusion de l'information touristique).</p> <p>Ce nouvel aménagement devra donc être pensé en fonction de plusieurs espaces :</p> <ul style="list-style-type: none"> • <u>Un lieu d'accueil : espace de proximité et d'échange.</u> Le conseil éclairé est le cœur de notre métier d'accueil, le conseiller en séjour est au contact direct du touriste pour l'orienter, l'aider en individualisant et en personnalisant ses informations. • <u>Un lieu de découverte : un espace scénographique.</u> En collaboration
--	--

	<p>avec le scénographe, l'espace devra être pensé comme un lieu de découverte de l'histoire du protestantisme en Pays Royannais avec des supports de médiation divers : cartographie, panneaux de médiation, maquettes.</p> <ul style="list-style-type: none"> • <u>Des toilettes publiques</u> : soit dans le bâtiment, soit en extérieur. • <u>Une scénographie</u> : <p>La création d'une scénographie est l'un des moyens les plus adaptés pour raconter l'histoire du protestantisme en Pays Royannais. Les parcours scénographiés, avec du mobilier, des objets, des supports visuels et sonores, permettent aux visiteurs d'être plongés dans une expérience immersive. Pour être cohérent avec la thématique, il faut imaginer une scénographie sobre, épurée, discrète, dans un lieu emblématique et pertinent comme un temple.</p> <p>Une expérience de rencontre en inventant une famille, une lignée. Tous ces espaces inclus dans un périmètre de protection historique (proximité d'une église classée), doivent être évidemment accessibles à tous (en accord avec les préconisations de la marque Tourisme et Handicap) et en adéquation avec la réglementation d'établissement recevant du public.</p>
<p>Objectifs recherchés et résultats escomptés (cible visée, impacts attendus, ...)</p>	<p>L'objectif du projet de valorisation est à la fois culturel et touristique.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Préserver le patrimoine communal • Créer un lieu de rencontre pour que les habitants du territoire puissent se réapproprier le temple • Créer une nouvelle centralité touristique et un lieu d'animation locale à Médis • Animer un centre de ressources documentaires (bibles, mereaux, lettres, livres, etc.) • S'inscrire dans la mouvance, de la région Nouvelle Aquitaine et du département de la Charente-Maritime, qui ont mis en place de nombreux dispositifs pour sauvegarder, valoriser, animer le patrimoine. • Transmettre la mémoire du passé à la lumière des réalités contemporaines, au service d'un développement du territoire • Dévoiler l'héritage protestant du Pays Royannais dans toutes ses dimensions : historiques, artistiques et sociales

MOYENS MIS EN OEUVRE	
<p>Moyens humains (technique et administratif, sous-traitance, prestation de service) affectés au projet</p>	<p>Partenariats avec :</p> <ul style="list-style-type: none"> - commission patrimoine, - associations locales, - ABF, - Office de Tourisme Communautaire...
<p>Moyens matériels utilisés pour les besoins du projet, le cas échéant (équipement, consommables, etc.)</p>	
<p>Outils/Modalités de suivi/Documents/Livrables permettant de prouver la réalisation du projet et l'atteinte des objectifs</p>	

CALENDRIER PREVISIONNEL DE REALISATION	
<p>Du 01/03/2024</p>	<p>Au 01/06/2025</p>

INFORMATION COMPLÉMENTAIRE IMPORTANTE POUR LA BONNE COMPRÉHENSION
DU PROJET

2. Plan de financement

PLAN DE FINANCEMENT PRÉVISIONNEL				
Dépenses*			Financeurs	
Dépenses potentiellement retenues pour le GAL	Travaux (maçonnerie, menuiserie, plomberie, électricité, carrelage...)	310 000 €	Département	50 000 €
	AMO	30 000 €	FEDER	200 000 €
			Autofinancement	90 000 €
	<i>Sous-total assiette GAL</i>	340 000 €	<i>Sous-total assiette GAL</i>	340 000 €
Dépenses potentiellement non retenues pour le GAL (écartées)		- €		- €
	<i>Sous-total hors assiette GAL</i>	- €	<i>Sous-total hors assiette GAL</i>	- €
Total		340 000 €	Total	340 000 €

* Montants TTC uniquement pour les porteurs privés ne récupérant pas la TVA

3. Analyse des critères de sélection

Date et composition du Comité Technique

Date et lieu de la réunion de comité technique	Vendredi 15 mars 2024 dans les locaux de la CARA à partir de 14h30.	
Participants à la réunion de comité technique	Prénom NOM	Fonction et structure
	Emrick HERBAUT	Directeur adjoint – OT Marennes-Oléron
	Julia DUMOULIN	Service musées et patrimoine - CCIO
	Samuel COURTOIS	Directeur tourisme - CARO
	Thomas VALADOUX	Directeur de pôle – OTC Royan Atlantique
	Françoise TELMARD	DGS – Ville de Médis
	Annick CANOVA	Elue – Ville de Médis
	Michaël SPADA	Coordinateur GALIEC - PMO
	Florence BOBILLON	Accompagnement de projets - CCIO
	Cristelle COUZON	Animatrice de proximité GALIEC - CARO
	Inès WAEYAERT	Animatrice de proximité GALIEC - CARA

Analyse du Comité Technique

Critères éliminatoires

CRITÈRES ÉLIMINATOIRES ¹	CONCERNÉ	PROPOSITION D'ARGUMENTAIRE	PROPOSITION DE RÉSULTAT
Cohérence territoriale	Oui	- Politique culturelle de la Région qui soutient les projets de médiation et de restauration du patrimoine - Plan patrimoine 2020 – 2026 du Département de Charente-Maritime - SDET du territoire Royan Atlantique (adopté en novembre 2019) - Plan de valorisation touristique du patrimoine (adopté en juillet 2022)	Critère rempli
Dépenses salariales	Non		Non concerné
Hébergement touristique privé	Non		Non concerné
Manifestation culturelle et artistique	Non		Non concerné

¹ Définition et jurisprudence disponible en ligne sur ilesetestuairescharentais.com

Notation

CRITÈRES DE NOTATION ²	CONCERNÉ	PROPOSITION D'ARGUMENTAIRE	PROPOSITION DE NOTE
Dimension innovante	Oui	<p>Dimension technique en lien avec les outils de médiation (numérique, audio, visuel) scénographie concentrée sur un mode immersif et expérientiel pour le visiteur.</p> <p>Travail collaboratif et partenarial avec la communauté religieuse.</p> <p>Réalisation de nouveaux vitraux par les compagnons du devoir.</p> <p>Mise en place d'un mécénat participatif pour les entreprises du territoire et les habitants.</p>	3/5
Dimension partenariale	Oui	<p>La scénographie de l'abbaye de Sablonceaux s'inscrit dans un projet multi-partenarial. En effet, au minimum 3 autres scénographies seront aménagées par la suite par l'OTC, dans 3 lieux différents : la maison des pilotes à Saint-Georges-de-Didonne, l'église abbatiale de Vaux-sur-Mer et le temple protestant de Médis. Ce plan d'action qui vise le maillage du territoire a convaincu la Région et le Département de débloquer des fonds pour soutenir l'OTC. Chaque opération est donc interdépendante, ce qui explique l'importance de l'aspect partenarial dans le projet des scénographies du patrimoine. Ainsi, en plus des cofinanceurs publics, on compte les différents maîtres d'ouvrage dans les partenaires. Une partie de la scénographie de Sablonceaux sera ainsi hébergée dans un Bureau d'Information Touristique (BIT), construit par la CARA et géré par l'OTC, tandis qu'une autre se trouvera dans l'abbaye elle-même, qui elle est gérée par une association religieuse baptisée Communauté du Chemin Neuf. Concernant le temple de Médis, les travaux sont directement menés par la commune. Les scénographies du patrimoine ont été co-construites avec les partenaires ; la Région a par exemple conditionné son aide auprès de l'OTC à la présence d'une billetterie et d'une ouverture à l'année. Concernant le projet de Sablonceaux, elle demande aussi qu'une convention soit signée entre la Communauté du Chemin Neuf et l'OTC.</p>	5/5
Caractère structurant	Oui	<p>Les scénographies du patrimoine portées par l'OTC permettent un maillage du territoire autour du patrimoine rural de la CARA ; cela</p>	4/5

² Définition et jurisprudence disponible en ligne sur ilesetestuairescharentais.com

		permet de sortir l'économie touristique du territoire du tout-balnéaire. Réhabiliter le temple de Médis pour pouvoir aménager une scénographie autour de l'histoire du protestantisme en Pays Royannais permettrait de remplir cet objectif qui est communautaire.	
Caractère décisif de l'aide	Oui	Les scénographies du patrimoine sont un projet multipartenarial. Les différents cofinanceurs, en collaboration avec les différents maîtres d'ouvrage (la CARA, les communes, les associations...), ont optimisé l'attribution des aides et il a été décidé que l'aide Interfonds sera réservée à une seule scénographie, la toute première, celle qui sert de projet démonstrateur . La non-attribution d'une aide affecte la réalisation du projet dans son ensemble. Sans le financement de l'Europe, Médis ne pourra pas réhabiliter le temple protestant, et par conséquent, l'Office de Tourisme Communautaire ne pourra pas installer de nouvelle scénographie, or cela risque d'annuler le financement de la Région qui ne souhaite intervenir que si plusieurs scénographies sont en jeu.	5/5
Dimension environnementale	Non		4 0
Expertise et ingénierie pour les actions relatives au logement	Non		Bonus : 0 ou 3 points
Total			17/20
Minimum pour être sélectionné : 50% de la note maximum, soit : 10/20			

Analyse selon la jurisprudence par le PMO

En lien avec la jurisprudence existante pour l'analyse des critères de notation et ses éventuelles propositions d'évolution transmises en amont de la séance de GAL dans le dossier de lecture, nous constatons :

- **Dimension innovante** : Il peut être proposé de reconnaître un élément relativement nouveau dans le travail partenarial engagé avec la communauté religieuse utilisant le lieu. Sur le projet de scénographie de l'abbaye de Sablonceaux, le comité technique estime que la scénographie n'est pas innovante en soi (en termes de fond, de contenu, de moyens de médiation). Par extension on pourrait dire la même chose ici. De même, l'intervention des compagnons du devoir ne paraît pas innovant en soit. Dans ce sens, au regard de la jurisprudence la note proposée pourrait être de 2/5.
- **Dimension partenariale** : le nombre d'acteurs engagés à l'échelle de l'OTC et le travail mené avec la Communauté religieuse en amont et envisagé en aval justifie la note maximale proposée. En effet, tous les partenaires potentiellement concernés semblent être inclus dans le projet. De même la réalisation du projet dépend du partenariat avec la communauté religieuse. Dans ce sens, la note proposée est conforme à la proposition de jurisprudence.

- **Caractère structurant** : les projets permettant de faire évoluer la stratégie touristique du territoire sont structurant. Au regard de l'ambition et du maillage prévu avec tous les projets de scénographie, les répercussions sont attendus à l'échelle de tout l'EPCI (+1). Dans ce sens, la note proposée est conforme à la proposition de jurisprudence.
- **Caractère décisif de l'aide** : la commune de Médis n'engagera aucun travail sans l'octroi de la subvention. Dans ce sens, la note proposée est conforme à la proposition de jurisprudence.

La note proposée par le comité technique pourrait, selon la proposition de jurisprudence, être réévaluée à 16/20.

Analyse et décisions en séance du GAL

CRITÈRES DE NOTATION	CONCERNÉ	ARGUMENTAIRE	NOTE
Dimension innovante	Oui	Pas de remarque complémentaire par rapport aux analyses précédentes	2/5
Dimension partenariale	Oui		5/5
Caractère structurant	Oui		4/5
Caractère décisif de l'aide	Oui		5/5
Dimension environnementale	Non		1/0
Expertise et ingénierie pour les actions relatives au logement	Non		Bonus : 0 ou 3 points
Total			16/20 soit 80%
Minimum pour être sélectionné : 60% de la note maximum			